Le 01.01.1946 le tarif de la lettre en régime intérieur passe à 3 francs. Ce tarif devait durer jusqu'au 01.01.1947





761
Conférence de la Paix
3f Vert foncé

716a
3f
Vert
Gandon

Du 01.01.1947 au 02.01.1947, ce fut le tarif le plus éphémère que la France ait connu. A l'instar de la Belgique, parût le décret pris par le gouvernement BLUM abaissant de 10% les tarifs postaux en vigueur la veille. Ce décret, exécutoire le 2 janvier 1947, ne fut publié que le 3 au Journal officiel. Ce fait rend quasiment sans effet le tarif de la lettre à 5f qui fut immédiatement remplacé par celui de 4f,50.



Emis le:
Retiré le:
Tirage:



Emis le:
Retiré le:
Tirage:



Emis le:
Retiré le:
Tirage:



Emis le:
Retiré le:
Tirage:

Dès le 3.01.1947 le courrier fut donc affranchi à 4f,50. Ce tarif fut maintenu jusqu'au 08.07.1947.



Emis le:
Retiré le:
Tirage:

719A
5f
Rose
Gandon

Ce timbre fut vendu à la poste avec un rabais de 18% mais n'avait un pouvoir d'affranchissement que pour 4f,50

Emis le:
Retiré le:
Tirage:

Le 01.01.1967 le tarif intérieur d'affranchissement de la lettre passe à 3f. Ce tarif devait durer jusqu'au 02.01.1967.

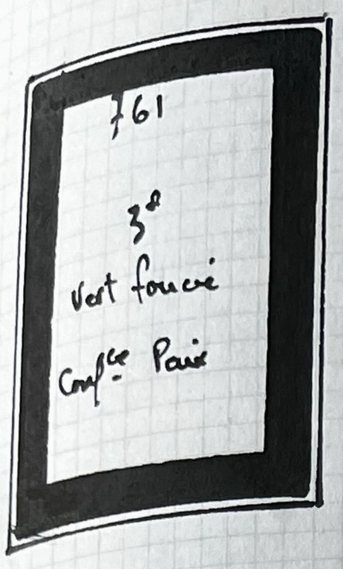

Emis le:
Retiré le:
Tirage:



Emis le:
Retiré le:
Tirage:



Emis le:
Retiré le:
Tirage:



Emis le:
Retiré le:
Tirage:

Du 01.01.1967 au 02.01.1967

Le tarif le plus éphémère que la France ait connu.

A l'instar de la Belgique paraît le décret pris par le gouvernement BLUM abaissant de 10% les tarifs postaux en vigueur la veille. Ce décret exécutoire le 2 janvier ne fut publié que le 3 au journal officiel. Ceci rendit quasiment sous effet le tarif de la lettre à 5f qui fut immédiatement remplacé par celui de 4f,50.

Du 03.01.1967 au 08.07.1967.



Emis le:
Retiré le:
Tirage:

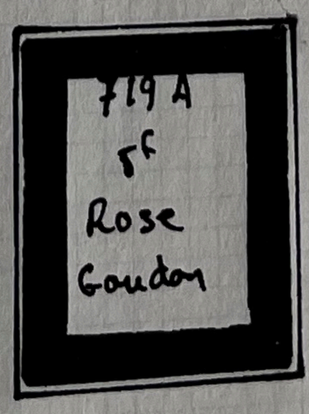

Emis le:
Retiré le:
Tirage:

Vendu à la poste avec un rabais de 10% ce timbre n'affranchissait que pour 4f,50.

PARIS TRI ET DISTRIBUTION N°16
18 H
24-5
1954

ADHEREZ [illegible]
AMI[illegible] DU [illegible]UVRE
107 RUE DE RIVOLI 1ER

15F POSTES RF

Maître Matteau
Avocat à la Cour
30 rue d'Astorg
Paris 8e ars

ALPES-MMES

Siège de la Colonie
Française
Maison de France
[illegible]aco

POSTES 15F REPUBLIQUE FRANÇAISE

COURS
18
1954
R.H.

POSTES 20F REPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Fr. Bruch
31 Boulevard des Moulins
Monaco

06.01.1959 – 25f.



le 01.01.1960 utilisation des nouveaux francs.







15.01.1965 – 0f,30.
fin du tarif privilégié de la carte postale de moins de 5 mots.









MARIANNE DE CHEFFER

13.01.1969 – 0f,50 et 0f,30.
mise en service du double tarif : courrier lent et courrier normal. (vert et Rouge)



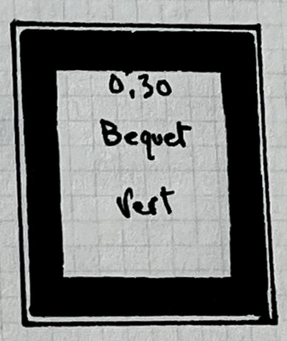

16.11.1974 – 0f,80 et 0f,60





03.08.1976 – 1f et 0f,80.





ISSOIRE
13H
2 - 9
1959
P.-DE-DOME

ISSOIRE
SON ACCUEIL
SES RIVIÈRES
SON TOURISME

ISSOIRE
19H
2 - 9
1959
PUY-DE-DOME

Monsieur François Bruch

3 Rue de La Liberté 3

Nice

(Alpes Maritimes)

VILLE D'ART
son Festival
de Musique
(EN JUILLET)

Monsieur

F. Bruch

(A.M.)

FILATURES ÉCONOMIQUES DE FRANCE

Siège Social : 42, Rue de Clignancourt - PARIS-18e

TÉL. CLI. 09-04

PARACHUTISTE
D'OUTRE-MER

PARIS 18e
RUE DUC

Monsieur René DARMON

Hotel Thévenon

ST. HEAND (Loire)

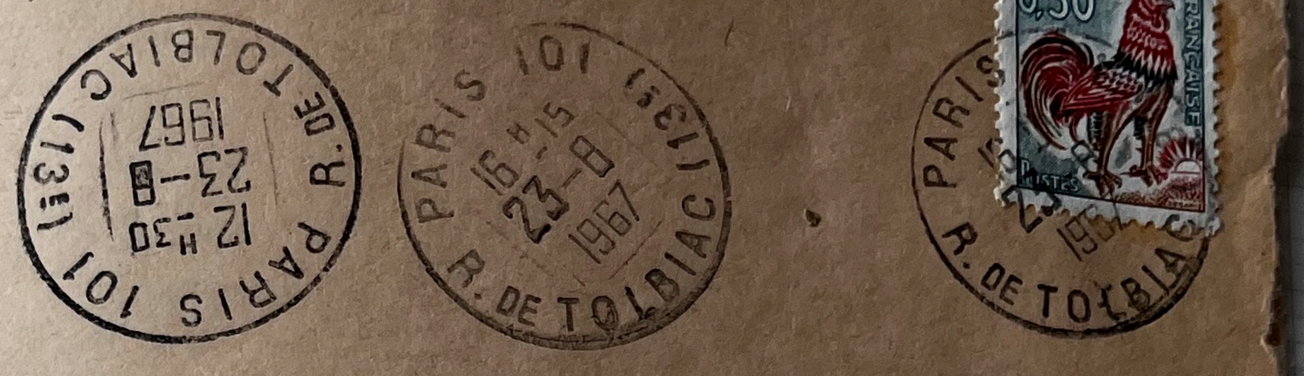

Ecole des Techniques Nouvelles

20, Rue de l'Espérance

75 - PARIS-13e



12

6806

pascal

AUTOMATION

LES VIGNETTES EXPERIMENTALES

1930 - I Tirage à plat



1935 1960 - II Tirage sur rotative - format semeuse

0,80
SANS VALEUR

1,00
SANS VALEUR

1,20
SANS VALEUR

Meme type mais 0

3
SANS VALEUR

5
SANS VALEUR

8
SANS VALEUR

10
SANS VALEUR

12
SANS VALEUR

format 1ere serie surchargés

0,40
10
SANS VALEUR

0,45
10
SANS VALEUR

format commémoratif en largeur

8
SANS VALEUR

10
SANS VALEUR

18
SANS VALEUR

25
SANS VALEUR

25
SANS VALEUR

commemoratif en hauteur





1961-67 format hauteur en nouveau francs





format commémoratifs en largeur

1
SANS VALEUR

1
SANS VALEUR

1,10
SANS VALEUR

1,20
SANS VALEUR

1,30
SANS VALEUR

1,40
SANS VALEUR

1,70
SANS VALEUR

2
SANS VALEUR

0,45
SANS VALEUR

0,60
SANS VALEUR

2
SANS VALEUR

2
SANS VALEUR

2
SANS VALEUR

3
SANS VALEUR

3
SANS VALEUR

3
SANS VALEUR

5,00
SANS VALEUR

5,00
SANS VALEUR

5
SANS VALEUR

5
SANS VALEUR

5
SANS VALEUR

10
SANS VALEUR

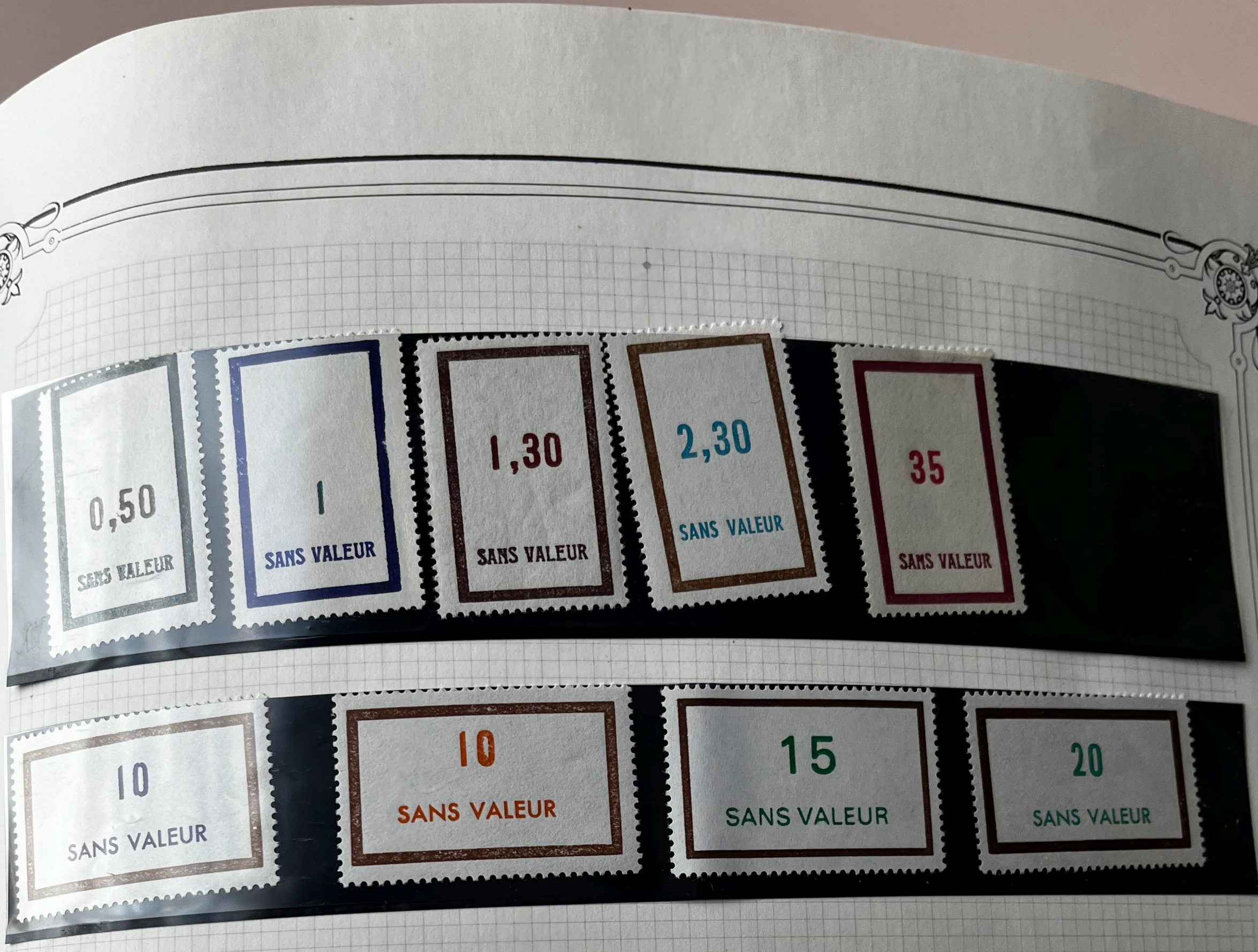
0,50
SANS VALEUR
1
SANS VALEUR
1,30
SANS VALEUR
2,30
SANS VALEUR
35
SANS VALEUR
10
SANS VALEUR
10
SANS VALEUR
15
SANS VALEUR
20
SANS VALEUR





Le volume du courrier en 1965 est de 9 milliards d'objets a trier, acheminer et distribuer soit : 6,3 milliards de lettres, 2,6 milliards d'imprimés et 240 millions de paquets. Ce trafic est appelé a etre multiplié par 2 ou 3 dans un proche avenir sans que puisse etre augmenté le temps de travail durant lequel le courrier doit etre trié. La solution ne réside pas dans l'accroissement du nombre de trieurs mais, grâce à l'evolution des techniques, dans la mecanisation des operations de tri et de contrôle. les machines présentent cet incontestable avantage de fournir des rendements toujours plus élevés tout en ignorant la fatigue

Si la machine est plus puissante et plus rapide que l'homme, elle n'a pas ses facultés d'adaptation. Il faut donc lui donner des indications simples.

C'est le but de la codification des adresses, des marquages electroniques et des bandes phosphorescentes imprimées sur les timbres.

La codification permet un marquage du courrier plus rapide.
Le marquage autorise la lecture par la machine.
Les bandes phosphorescentes permettent la vérification du timbrage.



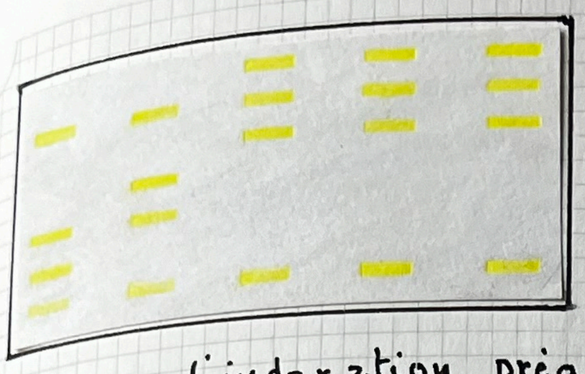

INDEXATION

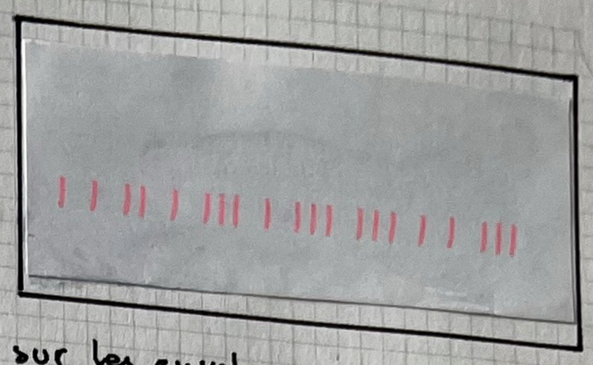

L'indexation préalable consiste à imprimer sur les enveloppes des marques qui représentent la traduction en langage "machine" des éléments de l'adresse. Ces marques constituées de bâtonnets fluorescents sont identifiables automatiquement par la machine de tri.

L'indexation est assurée :

- Soit par un opérateur qui traduit sa lecture du code postal par une série de frappes sur un clavier commandant l'impression des bâtonnets à une cadence analogue à celle du tri manuel (Centre d'Arceuil et de Clermont Ferrand).
- Soit par un lecteur optique qui effectue la même opération à grande vitesse (40.000/h). dans les cas d'adresses rédigées en caractères imprimés ou dactylographiés (Centre de la Source. Orléans)

Ces procédés de mécanisation ont au préalable nécessité la mise en place du Code Postal et la normalisation des adresses afin d'en faciliciter la lecture du point de destination soit par la machine soit par l'opérateur. La disposition du Code Postal en un point déterminé de l'adresse en favorise la lecture. On remarquera que la disposition de l'adresse prévoit qu'une bande de 20mm au moins est à ménager au bas de l'enveloppe, sur toute la longueur. Cette bande est destinée à recevoir les marques électroniques.

L'utilisation des marques fluorescentes jaunes horizontales disposées sur 8 lignes semblait mal s'accomoder de cet espace. Le dernier marquage actuellement mis en place (juillet 1973) constitué de traits verticaux rouges orangés sur une seule ligne est de beaucoup mieux contenu dans cet espace.



LES MARQUES JAUNES FLUORESCENTES

Toutes ces marques se lisent de droite à gauche donc à l'envers de notre écriture. Contrairement à la plupart des systèmes étrangers, qui sont spécifiquement numériques, (seuls les chiffres sont codés), le système Français est alphanumérique (lettres & chiffres).

Chacune des 5 colonnes représente un signe : les deux colonnes de droite codent les numéros de département tandis que les 3 colonnes suivantes reproduisent les trois premières lettres du nom du bureau distributeur.

MARSEILLE 13 sera codé : RAM 31 soit en retournant MAR 13

Les articles et les prépositions placés au début des noms de ville ne sont pas codés il en est de même pour le mot "SAINT" et ses dérivés. Par contre la ville de Saintes est codée IAS 71 (SAI 17).

Les chef lieu de département sont codés différemment, les trois lettres du bureau sont remplacées par la lettre "V" repetée 3 fois.

Lorsque le chef lieu est divisé en arrondissements et comprend donc plusieurs bureaux distributeurs, nous trouverons un codage particulier. En effet, en lisant de droite à gauche, nous trouverons les deux colonnes habituelles du département, puis la première lettre du nom de la ville, enfin le numéro de l'arrondissement en deux chiffres.

MARSEILLE 1er arrondissement sera codé : 10 M 31 soit à l'envers 13 M 01.

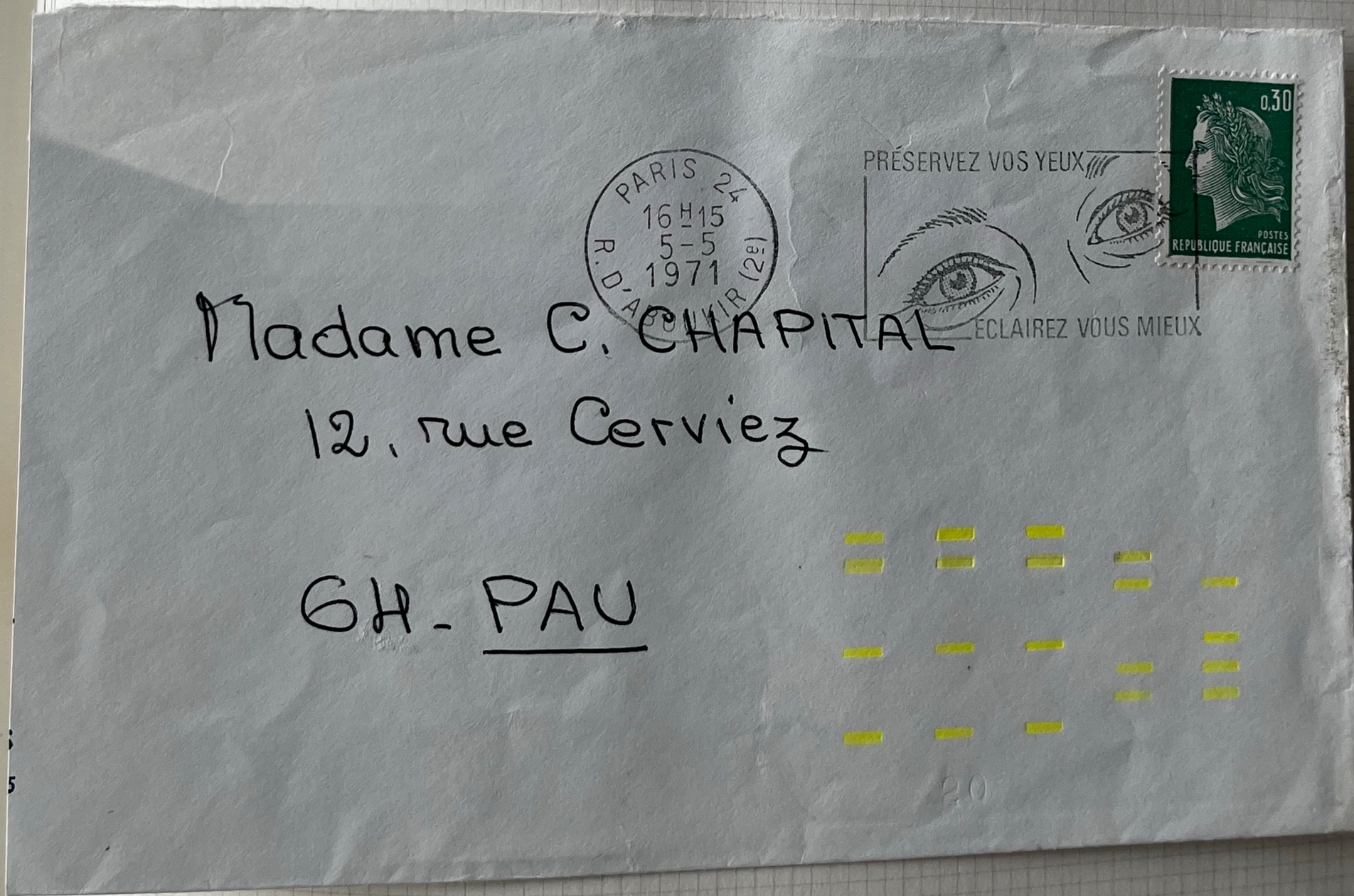

LES MARQUES ROUGE ORANGE

L'apparition du nouveau code postal (5 chiffres) fut l'occasion de mettre en place un nouveau systeme d'indexation.

L'ancienne maniere etudiee ci-dessus appartenait au stade experimental. Cette methode prenait trop de place aussi une surface plus restreinte et mieux determinee va etre attribuee à l'indexation qui desormais n'empietera plus sur l'adresse.

La marque d'indexation comprend 4 barres pour chacun des 5 chiffres du code ce qui nous donne un nombre constant de 20 barres (140 mm de long - 20 mm de haut et à droite de l'enveloppe). La lecture se fait toujours de droite à gauche. La premiere barre de droite situee toujours au même endroit est le 1er START puis viennent 3 barres qui peuvent se deplacer sur la ligne en 5 positions differentes : puis, nous retrouvons le 2ème START ainsi de suite jusqu'au 5ème chiffre.

L'ensemble se présente donc sous forme d'une suite de 5 bâtonnets fixes (START) toujours aux mêmes emplacements qui délimitent les differents chiffres representés chacun par les 3 barres mobiles logeés dans les intervalles.

Ce codage est donc spécifiquement numérique et determine le codage de l'adresse.



LE CODE D'AUSTERLITZ I

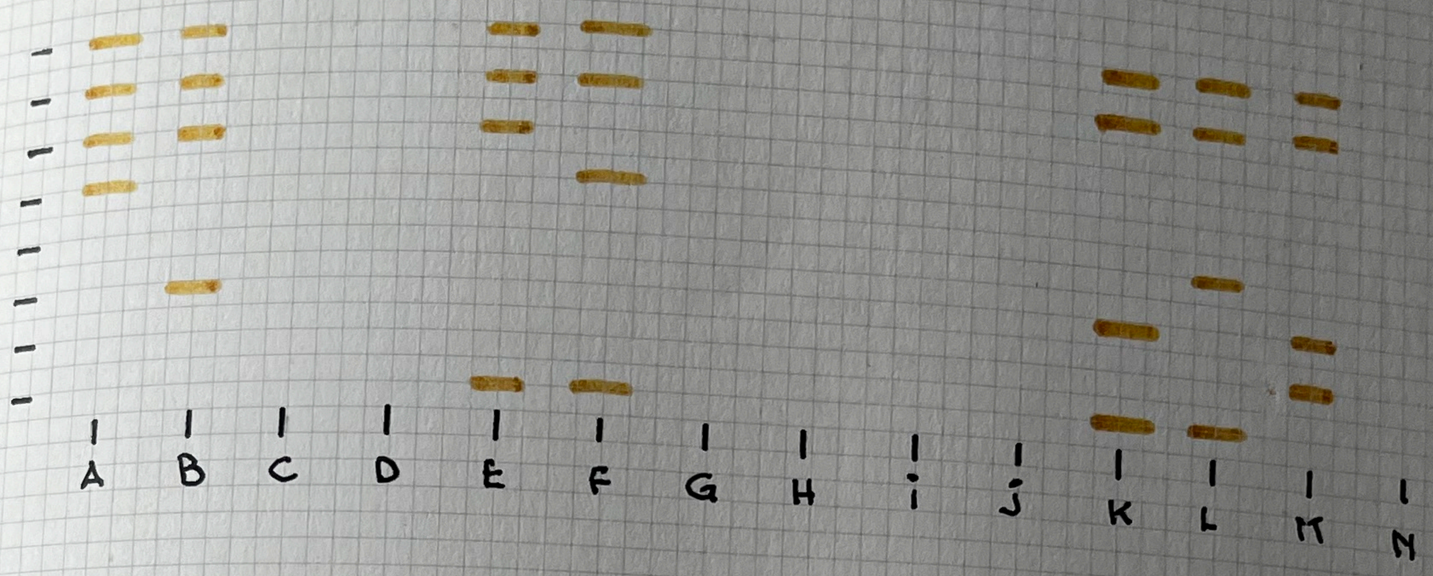

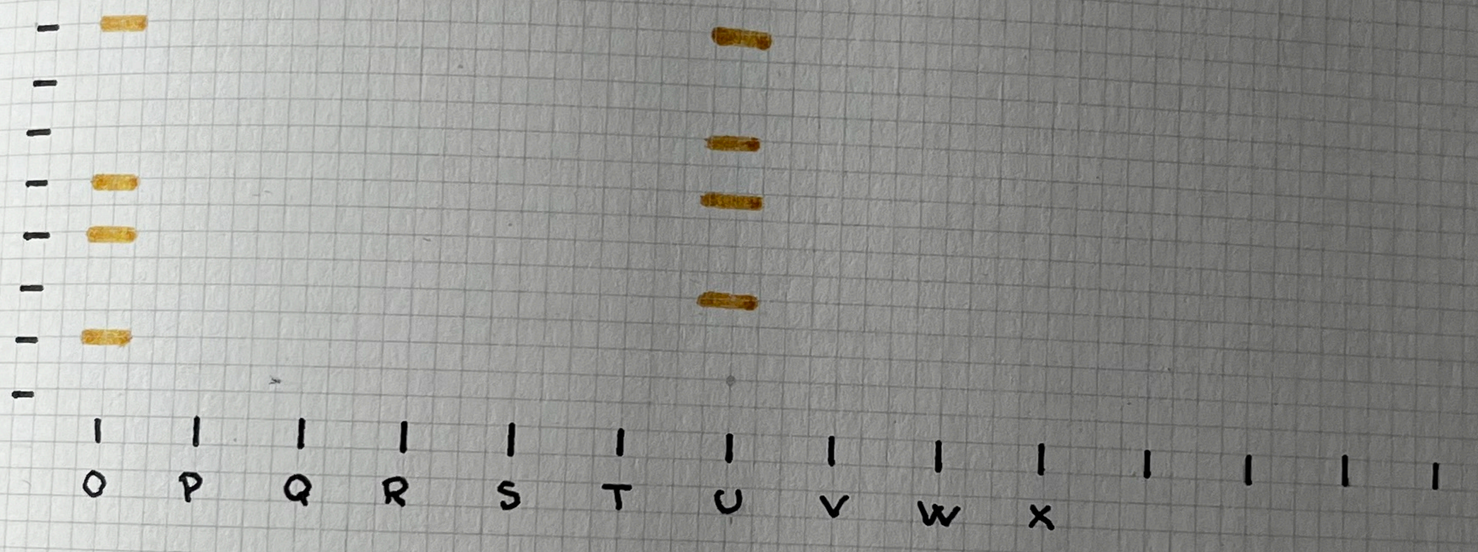

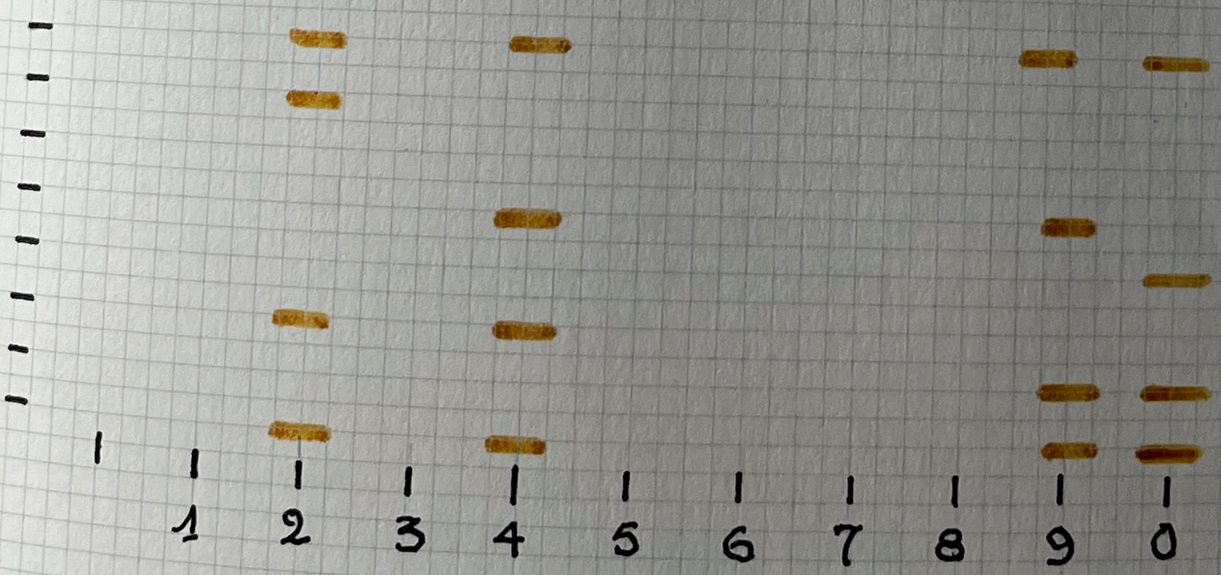

LE CODE D'AUSTERLITZ II

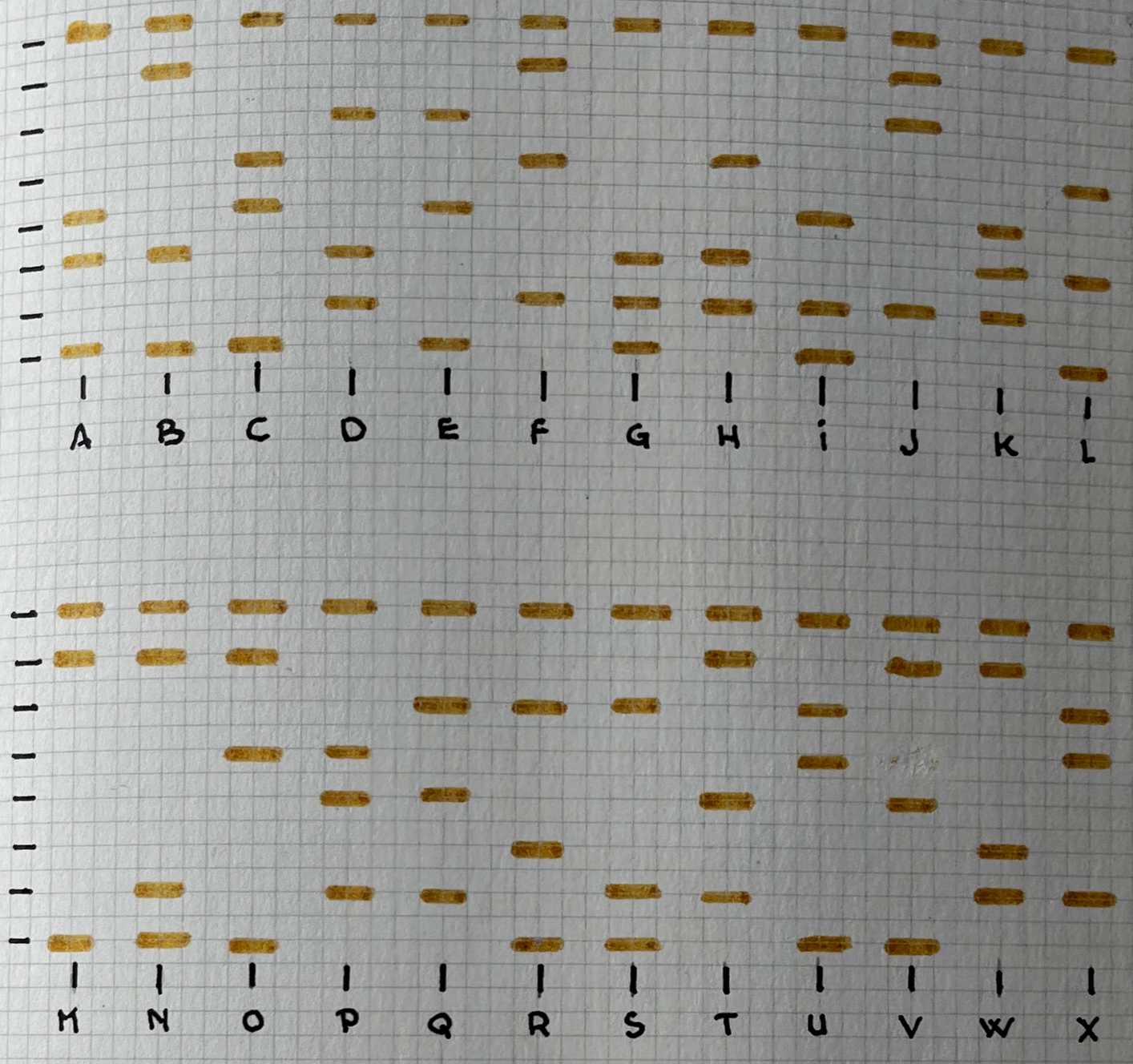

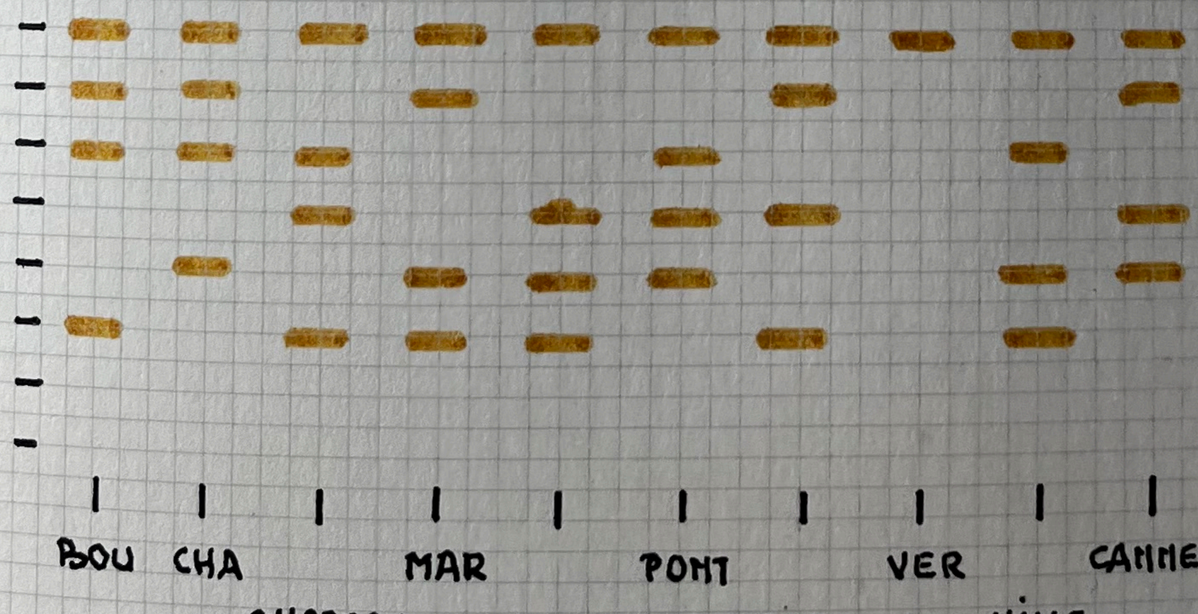

1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

LE CODE PARIS PLM

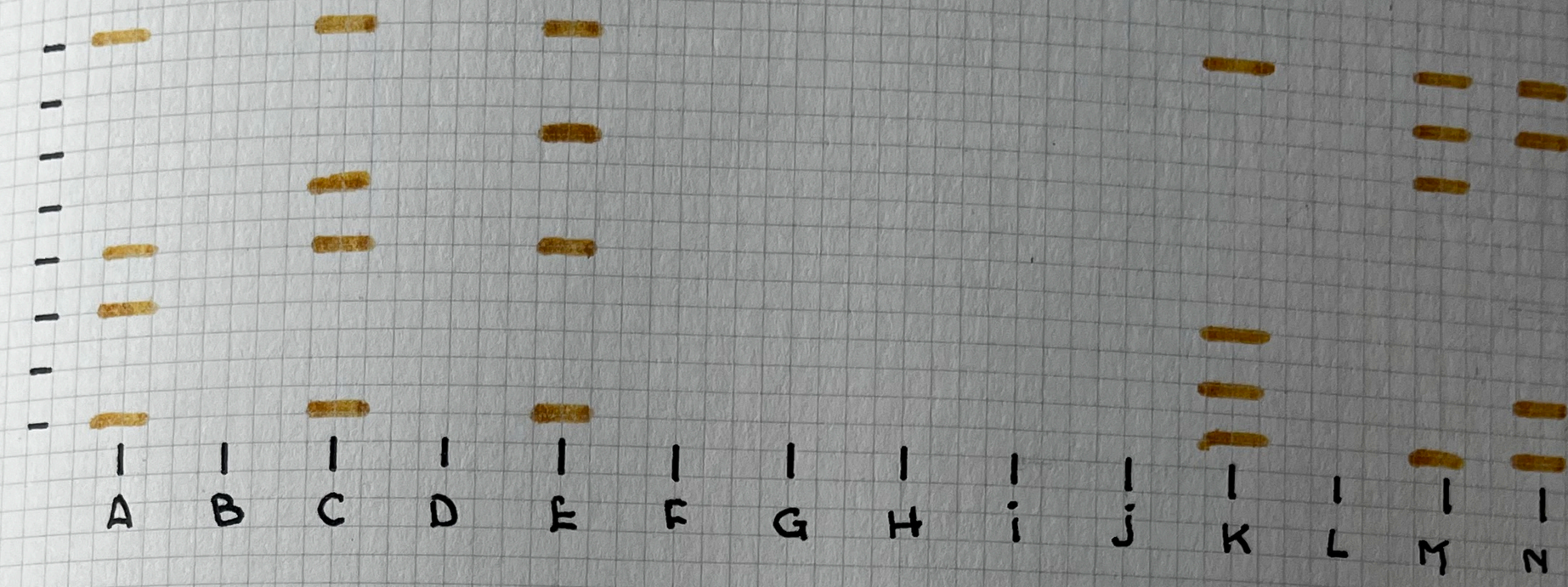

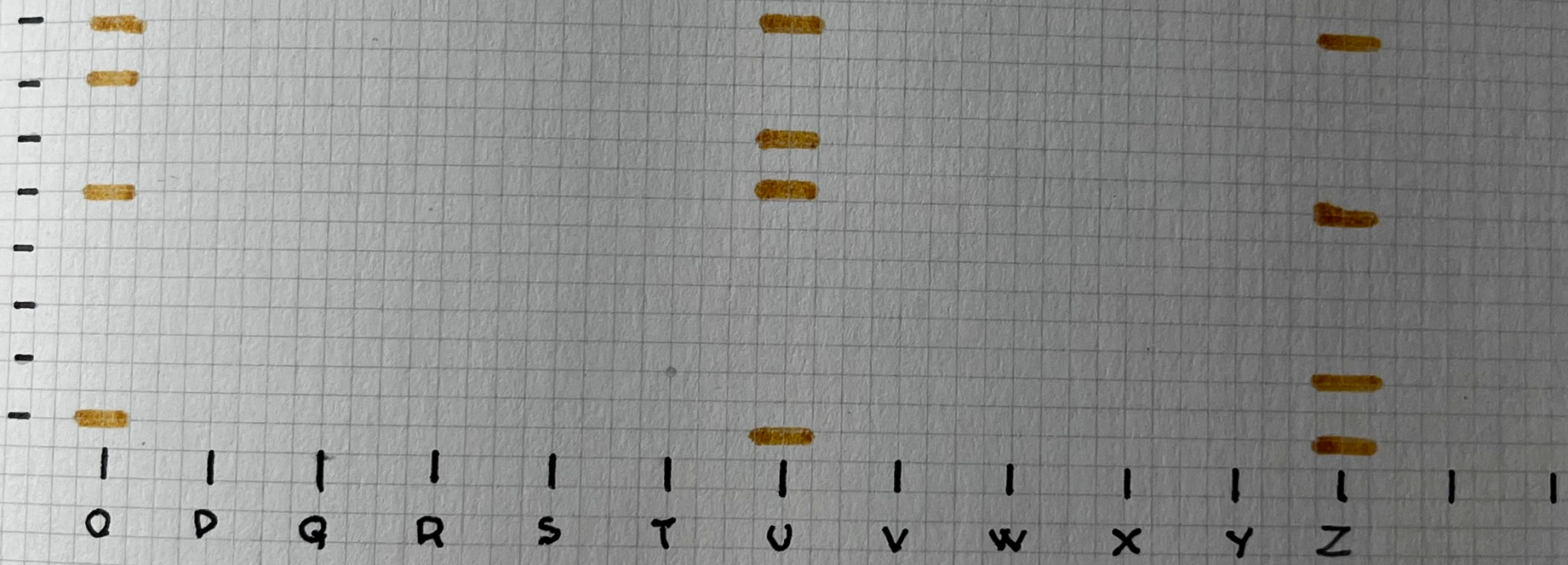

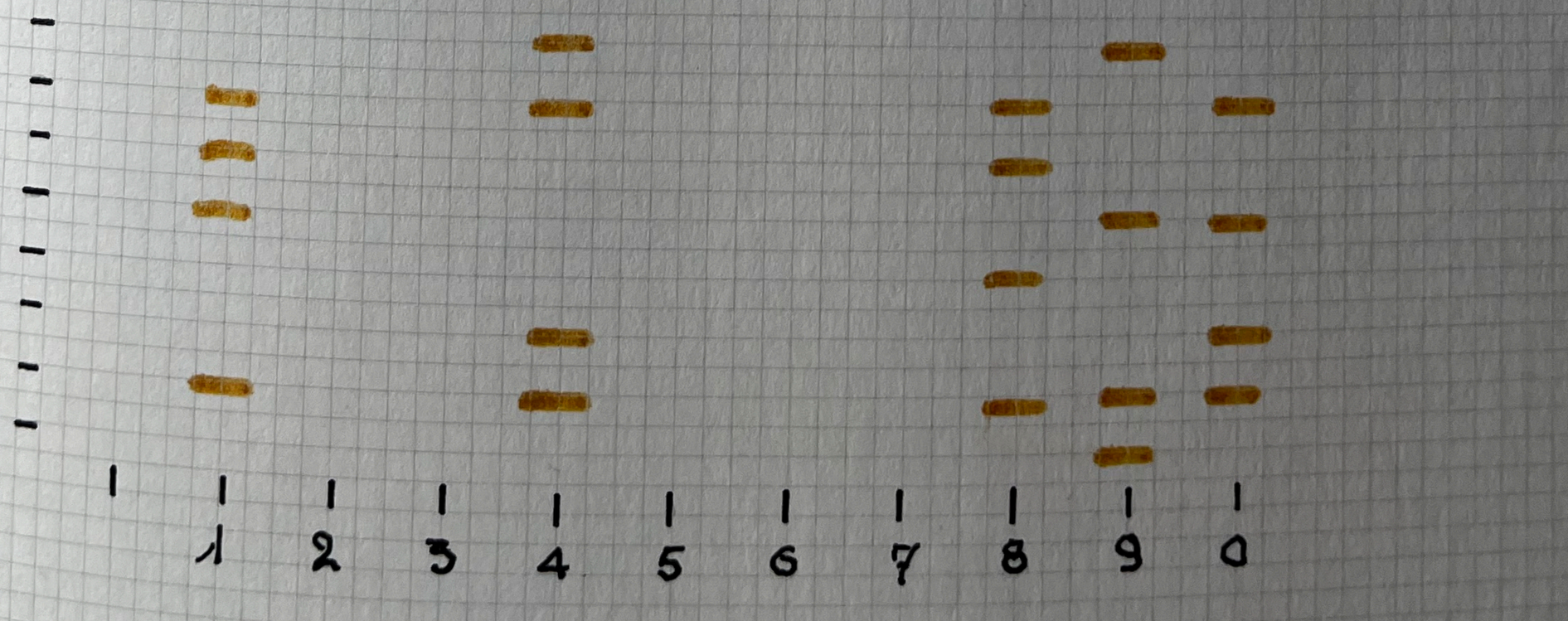

XIV

Suite du chapitre IV sur les vignettes d'essais

I.V.A. MUNICH

La première exposition internationale des transports et communications (Internationale Verkehrsausstellung München 1965) eut lieu à Munich du 25 juin au 3 octobre 1965. La France était présente sur 7.000 mètres carrés en dix stands ; bien entendu, différents problèmes de transports y étaient traités. Celui qui nous intéresse a trait aux liaisons postales ; il était exposé par notre administration des P.T.T.



Ensemble des machines à trier au stand français de l'I.V.A. de Munich.

A cette occasion, les P.T.T. ont exposé un ensemble complet pour trier les lettres. Nous avons parlé des barres fluorescentes dans la brochure n° 135, maintenant, notre intérêt se porte sur la machine à redresser qui devait être du même type que celle de Philatec. Les enveloppes étaient donc redressées grâce à une vignette fluorescente, mais pour marquer l'événement de l'I.V.A. notre administration a remplacé la vignette « B. Palissy » par une autre qui commémorait l'Exposition. Imprimée en bleu, elle se compose d'un simple cadre avec au centre l'inscription sur trois lignes : « I.V.A. / MUNICH / 1965 ». Coin daté : 4-6-65. Même papier à fluorescence jaune que pour le « Bernard Palissy ».

La machine SECAP oblitérait ces

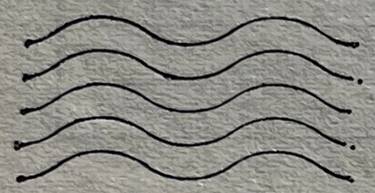



vignettes à l'aide d'une flamme formée de cinq traits ondulés et d'un cachet à date dont la couronne indiquait : « IVA - MUNICH / SOMEPOST - FRANCE ».

La « SOMEPOST » (Société mixte pour l'étude et le développement de la technique des centres postaux mécanisés) venait d'être créée pour étudier les problèmes de mécanisation postale et pour centraliser les différents renseignements des constructeurs privés.

En dehors de ces essais publics, cette vignette fut employée pour des expérimentations en laboratoire, puisque nous trouvons deux autres oblitérations.

La première est la flamme « CNET/ESSAIS » que nous avons déjà rencontrée sur le « B. Palissy », elle est accompagnée de la marque électronique sur cinq colonnes, avec les starts longs. Pas de date pour localiser ces essais mais nous pouvons supposer qu'ils ont été effectués pour mettre au point les machines de l'Exposition de Munich.

L'autre flamme fut montée à la Recette principale de Paris sur la machine Hotchkiss - Brandt. Nous avons vu cette oblitération dans la collection de M. Stieber, elle comprend cinq lignes ondulées à droite et un cachet mentionnant « PARIS/RUE DU LOUVRE ; le bloc dateur indique 17-10-67.

(A suivre.)

L'AUTOMATION A L'EXPOSITION DE ST-BRIEUC

Parmi toutes les présentations que nous avons pu admirer à l'exposition nationale de Saint-Brieuc, nous avons, bien sûr, particulièrement remarqué celle de M. Stieber de Mazamet. Elle comprenait quatre panneaux intitulés l' « Automation du courrier : essais, empreintes et cachets ».

Citons quelques pièces particulièrement intéressantes. Le 25 c Coq était représenté par un coin daté du type II jaune d'or, ainsi que par les deux types neufs et oblitérés sur enveloppes. Les vignettes d'essais (B. Palissy et IVA) étaient exposées également sur enveloppes avec les différentes oblitérations.

Pour les « marques électroniques », nous pouvions voir les grandes barres des précurseurs de 1962-1963 avec empreintes à gauche et à droite, des plis avec starts longs, ainsi que de nombreux exemples de la marque actuelle provenant de divers centres, avec des variétés, des erreurs de codage et d'emplacements.

Cet ensemble faisait largement le tour de la question et s'appuyait sur des pièces peu communes et souvent particulièrement rares.

C'est pourquoi nous avons regretté que cette participation n'ait pas figuré au palmarès. Evidemment, nous n'aimons pas discuter les décisions du jury, qui, par essence, est souverain, mais cela est valable lorsqu'il y a compétition entre les collections d'un même type, or ce thème ne peut être englobé dans les oblitérations et marques traditionnelles, donc, ce qui nous chagrine, c'est le dédain que semblent manifester les jurés pour tout ce qui est nouveau.

Nous aurions donc aimé que cette nouvelle catégorie de collection soit au moins remarquée officiellement pour qu'elle ait droit de cité, comme c'est le cas à étranger (Pays-Bas,

LE NOUVEAU CODE POSTAL

CONVERSION DES CHIFFRES EN MARQUES D'INDEXATION

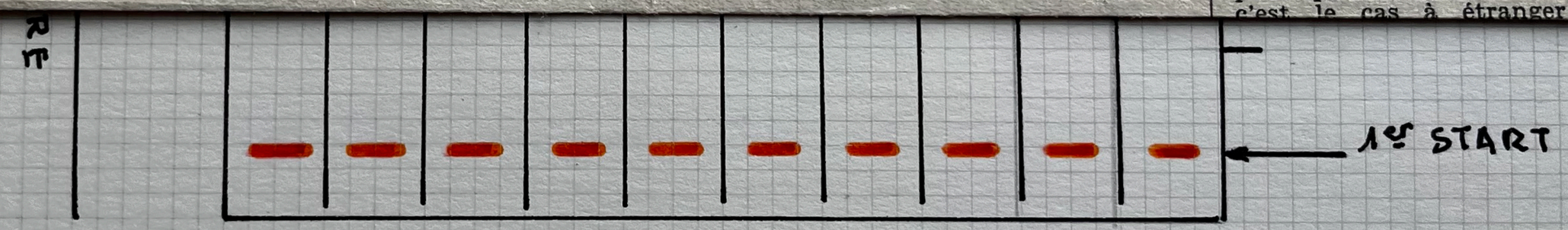

L'AUTOMATION DANS LES P.T.T.

Etude sur les marques électroniques les vignettes et timbres d'automation

par Claude BOURGEOIS

CHRONOLOGIE DE L'AUTOMATION FRANÇAISE

1962	9 janvier	Tirage de la vignette d'essai B. Palissy sur papier fluorescent.
—	22 juin	Tirage du 0,25 F Coq fluorescent, type I.
—	23 septembre	Début du codage d'essai « précurseur » vers la Seine-et-Oise (grandes barres au verso).
—	Octobre	Vente du 0,25 F Coq fluorescent, type I.
—	9 et 14 novembre	Tirage du 0,25 F Coq fluorescent jaune d'or, type II.
—		Vente du 0,25 F Coq jaune d'or.
1963 1964	Février 5 au 21 juin	Exposition Philatec : — 1re exposition publique du 0,25 c Coq fluorescent. — 1re démonstration de redressage du courrier avec vignette fluorescente B. Palissy (machine Hotchkiss-Brandt). — 1er essai public de codage (2 colonnes de tirets jaunes, starts longs).
1965	13 mars	1re « marque électronique » de 5 colonnes sur du courrier (centre d'Austerlitz).
—	4 juin	Tirage de la vignette d'essai « I.V.A. » sur papier fluorescent.
—	25 juin au 3 oct.	Exposition « I.V.A. » à Munich : — 1re démonstration publique de codage sur 5 colonnes. — Utilisation de la vignette fluorescente « I.V.A. » pour le redressage du courrier.
—	27 octobre	Mise en service de la flamme de propagande « Pensée 1 » : CODIFIEZ / VOS / ADRESSES / POSTALES / PENSEZ-Y.
1966	28 novembre	Mise en service de la flamme « Code postal » 94.
1967	2 août	Mise en service de la flamme « Pensée 2 » : DANS VOS / ADRESSES / POSTALES / PENSEZ / A INDIQUER / LE NUMERO DU DEPARTEMENT.
	Novembre	Apparition de petites marques obliques noires « 01 » sur les enveloppes.
	2 et 5 décembre	Mise en service des flammes « Code postal » 78, 91, 92, 93 et 95.
1968	2 février	Apparition des chiffres en creux frappés à sec sous la « marque électronique » (numéro du poste de codage).
1969	1er janvier	Début du courrier à deux vitesses.
—	1er octobre	Apparition du code à start flottant à Paris-P.L.M. avec l'ouverture de ce centre.
1970	19 janvier	Fin du code Austerlitz I et début de l'Austerlitz II pour être mis en concordance avec le code Paris P.L.M.
—	17 février	Début du tirage des 30 c et 40 c phosphorescents (Decaris).
—	19 février	Début du tirage du 10 c phosphorescent (Troyes).
—	14 mars	1er jour connu (cachet à main) de la 1re série des timbres phosphorescents vendus dans le Puy-de-Dôme.
—	27 avril	Idem, avec oblitération mécanique.
—	Octobre	Apparition des petites marques noires obliques (A1, B1, etc.) de contrôle pour le tri direct (centres de Lille, Paris-Brune et Paris, rue du Louvre).
—	15 décembre	Début du tirage du 50 c phosphorescent (Béquet).
1971	4 janvier	Mise en vente du 50 c phosphorescent.
—	Février	Ouverture du centre d'Arcueil (Val-de-Marne) pour le tri du courrier lent.
—	Avril	Arrêt du centre d'expérimentation de Paris-Austerlitz.
—	Juin	Mise en service du centre de tri de Clermont-Ferrand.
—	11 août	Début du tirage du 20 c phosphorescent (Saint-Lô).
1972	1er février	Mise en vente du 20 c phosphorescent.
—	18 février	1er communiqué officiel du ministère des P.T.T. concernant les timbres à « marquages phosphorescents ».
—	23 mai	Mise en service à Marseille des postes de tri direct « H ».
—	3 juin	Lancement du « Nouveau Code postal » : — Sortie de 2 timbres de propagande (0,30 F et 0,50 F). — 1re démonstration publique d'indexation verticale rouge au ministère des P.T.T.
—	26 juin	Mise en service à Marseille des postes de tri direct « I ».
—	29 septembre	S.I.C.O.B. (Palais du C.N.I.T. à Puteaux) : démonstration publique d'indexation verticale rouge.
—	9 au 20 novembre	Exposition de Mexico : démonstration d'indexation verticale.

92 JILLY SI SEINE SAF - MS
29.1.81
H. DE S.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
120
POSTES
I 12284



64 PAU R.P.
15 I.
10-1
1977
PYRENEES ATLANTIQUES



pour votre avenir
CARRIÈRES
P.T.T.

Monsieur et Madame Chapital 15

13115 Saint Paul Les Durances
15

TK

Nº 190
ECOLE DE TRI

D

13115 ST PAUL LES DURANCE

Cochez ici en cas de
CHANGEMENT D'ADRESSE
(Merci de l'indiquer sur votre carte-réponse.)

À LA PORTE D'ÉVRY
STE-GENEVIÈVE DES-BOIS
OBERTSHAUSEN (R.F.A)
KATOWICE (POL)
1er MAI _ FOIRE RÉGIONALE
STE GENEVIÈVE DES BOIS 23- 9 -85



Le Grand Livre du Mois
67 avenue Léon Jouhaux
92165 ANTONY Cedex

ANOMALIE D'INDEXATION

BIGRAMMES DES PIS D'INDEXATION

F. 33B33

KW

PIS HBS Bureau de VERSAILLES R.P.
installée le 16.06.80

Id.

GAP de MONTPELLIER BUREAU de PAULHAN
1ère date observée 27.06.79

Y=

a*

les vignettes experimentales

-BERNARD PALYSSY-



1964 - Type I - format image 18 × 20,5 mm.

Cette vignette à servi à des essais de gomme colorable en 1956 au Soudan Français et aussi utilisée par les services des paris de Monaco pour percevoir les mises engagées des match de foot-ball du Championat de France en 1960.





1962. Type II - format image 18 × 22.5 mm.

Cette vignette qui n'est d'autre que la précédente agrandie à servi pour la mise au point des roulettes du 0f,25 coq de Decaris et des carnets pour l'experimentation des distributeurs automatiques.









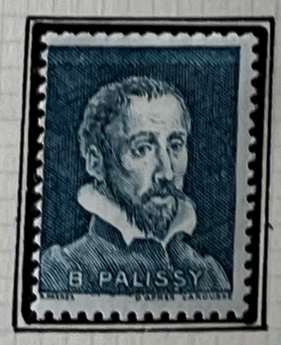



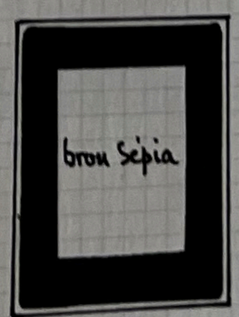



-BICOLORE-

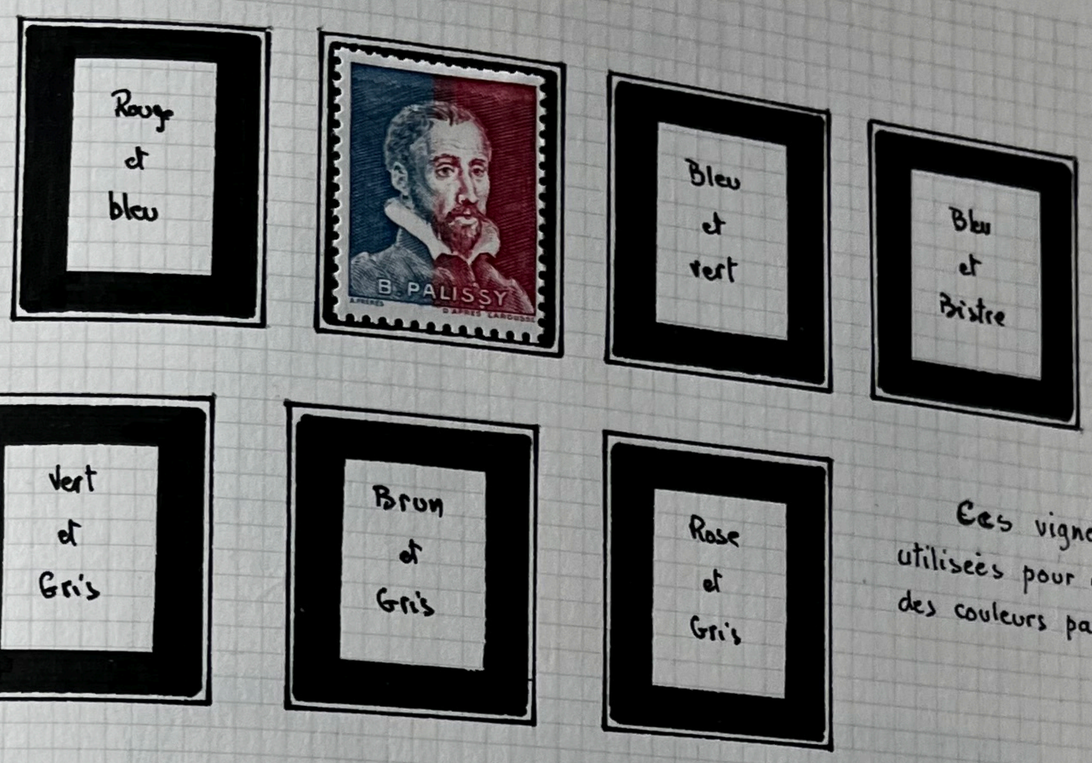

Ces vignettes furent probablement utilisées pour des essais de détection des couleurs par les machines.

1967 - Type III - format image 22,5 x 35,5 -

-SIMPLE EFFIGIE-



-DOUBLE EFFIGIE-

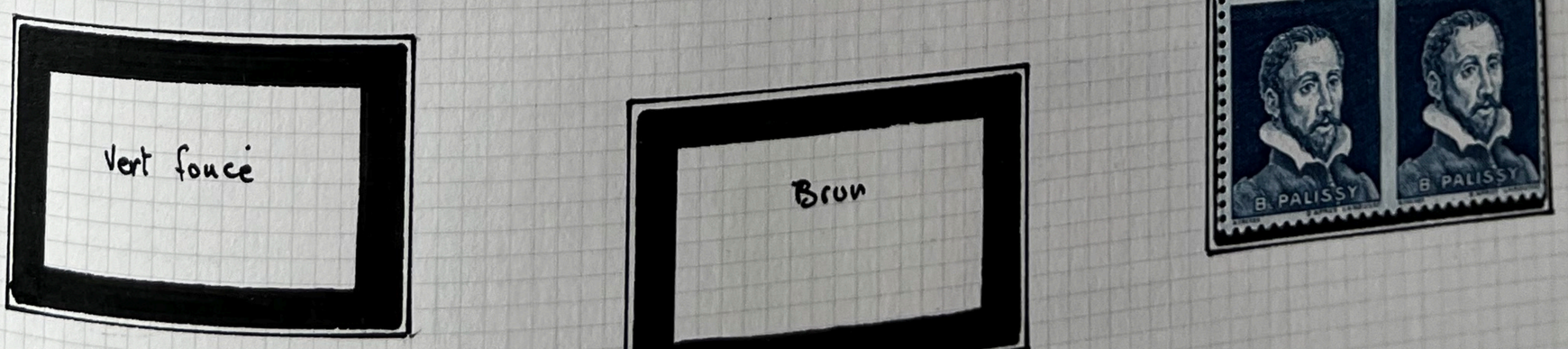

1955- Vignettes à bandes blanches sur fond coloré-

Destiné aux essais des distributeurs et aux écoles d'instruction des PTT.

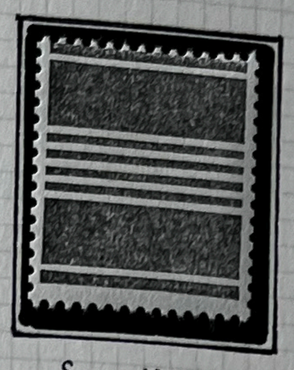

Sans H



Avec H



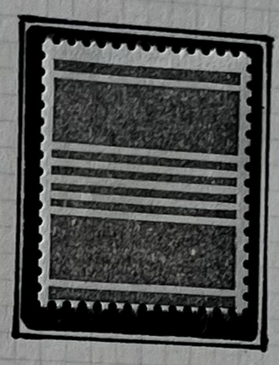

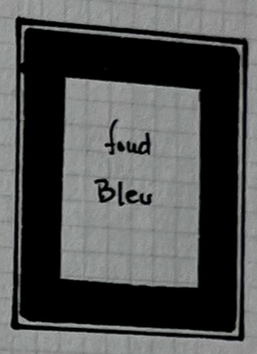

1966- Vignettes à fond burelé et rectangle blanc.

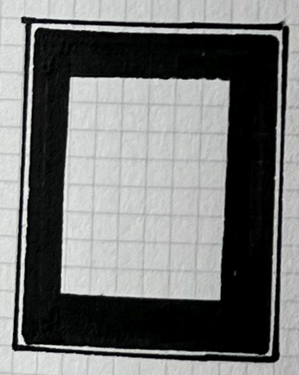

BURELE ET RECTANGLE

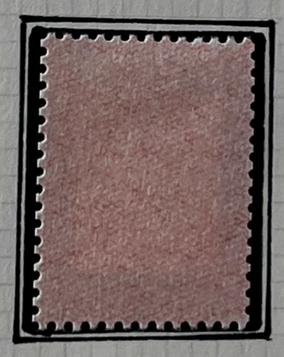

BURELE ROSE

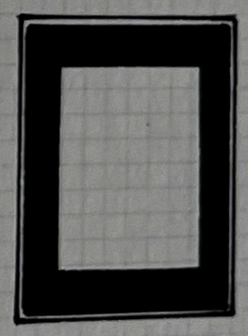

BURELE ET RECTANGLE AVEC Mc

1966. Vignette totalement blanche



BLANC TOTAL

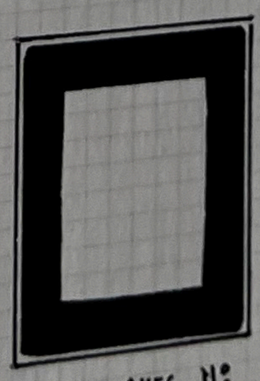

BLANC AVEC Mc

1966- Motifs divers-



CROIX BLANCHE



BARRES

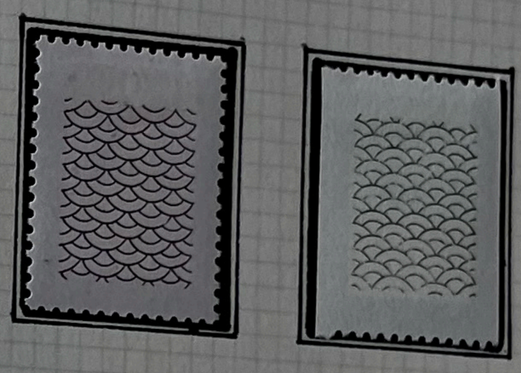

BURELAGE

essais de tirages

heliogravure.

1966. Lyon héraldique.

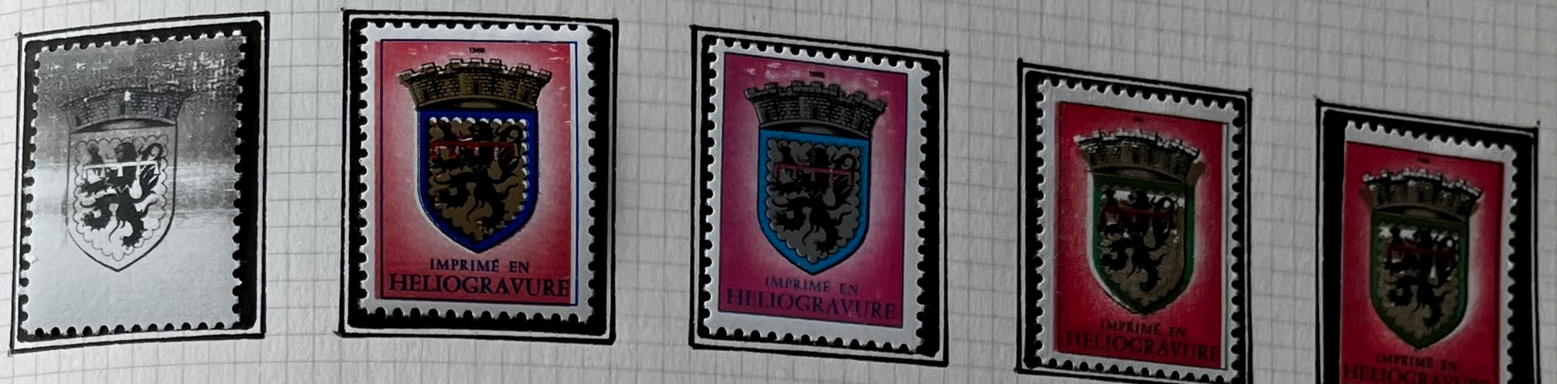

Armoiries de Paris

OR

VERT

BLEU

ARGENT

Effigie de Louis CHAMBON

1968. Sujet Pic Vert





ESSAIS DE COULEURS























1962 - VIGNETTE B. PALISSY

Sans valeur. Couleur bleue - format image 18 x 20,5 - Dent 13.

Destiné aux essais de tri automatique, cette vignette a été imprimée sur papier fluorescent allemand réagissant aux rayons de la loupe U.V. et donnant une luminescence couleur jaune d'or.
Imprimé en feuilles de 50 avec coin daté du 9.01.1962.



Jaune or

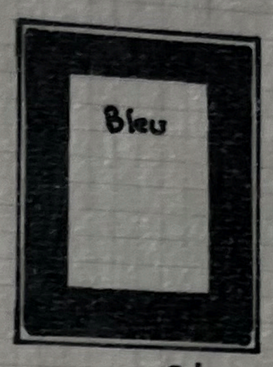

Jaune pâle

1965 - VIGNETTE IVA.

Cette vignette imprimée sur papier fluorescent a remplacé la vignette B. PALISSY. Elle servit aux essais en laboratoire puis à la démonstration du fonctionnement de la machine du tri automatique Hotchkiss Brandt à l'exposition Internationale des transports et des Télécommunications de Munich du 25 juin au 3 octobre 1965 (INTERNATIONALE VERKERSAUSSTELLUNG MÜNCHEM 1965).
Tirée en feuilles de deux panneaux de 50 exemplaires. Coin daté du 04.06.1965.
format image 20 x 26 mm.



DIVERS -

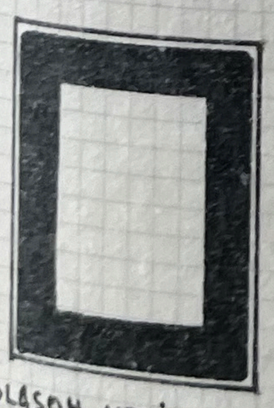
BLASON HELIOGRAVE
ECUSSON ET LION HERALDIQUE

ESSAIS ALLEMAND

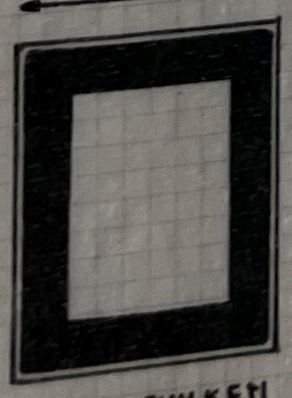
1962. TELEFUNKEN


1973. IBRA MÜNCHEM


7 barres blanches sur fond de Gabor.

1962. Coq de DECARIS.

En octobre ou Novembre 1962 un nouveau coq de DECARIS était mis en vente et personne ne le remarqua à l'époque. La raison en est simple : en apparence, rien ne le distinguait des tirages précédents. La nouveauté résidait dans la qualité du papier, ce dernier etant fluorescent et reagissant aux rayons UV pour donner une couleur jaune vif. Ce papier provient de la DEUTSCHE BUNDESPOST D'ALLEMAGNE.

Ce timbre détermine le premier stade de l'automation du courrier apres les essais effectues avec les diverses vignettes. Il est aussi le premier timbre d'usage courant pour la lettre simple imprimé en taille-douce trois couleurs.

Il se rencontre oblitéré de Novembre 1962 à Juillet 1963.

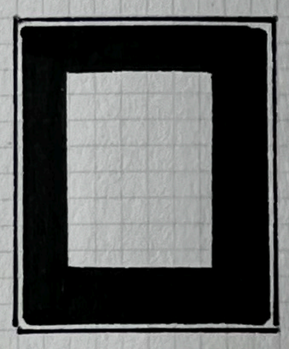

TYPE I
ROSE-OR

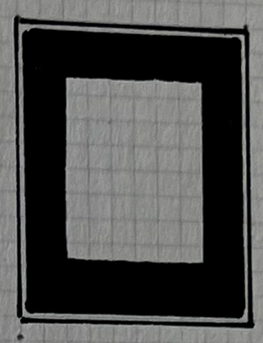

TYPE II
JAUNE VIF

1970. EMISSION DE CLERMONT-FERRAND.



BLASON DE TROYES



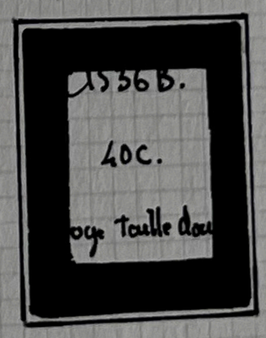

LA MARIANNE DE CHEFFER

1971. MARIANNE DE BEQUET.



1974 - MARIANNE DE BEQUET -





1977 - MARIANNE DE BEQUET.





DE

GAULLE

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille!
Mais la France n'a pas perdu la guerre!

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Francais, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver!

VIVE LA FRANCE !

TO ALL FRENCHMEN..

France has lost a battle!
But France has not lost the war!

A makeshift Government may have capitulated, giving way to panic, forgetting honour, delivering their Country into slavery. Yet nothing is lost!

Nothing is lost, because this war is a world war. In the free universe immense forces have not yet been brought into play. Some day these forces will crush the enemy. On that day France must be present at the Victory. She will then regain her liberty and her greatness.

That is my goal, my only goal!

That is why I ask all Frenchmen, wherever they may be, to unite with me in action, in sacrifice and in hope.

Our Country is in danger of death. Let us fight to save it.

LONG LIVE FRANCE!

GENERAL de GAULLE
HEADQUARTERS,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.

Ch. de Gaulle

GÉNÉRAL DE GAULLE

QUARTIER-GÉNÉRAL,
4, CARLTON GARDENS,
LONDON, S.W.1.

Ch. de Gaulle





1977

5e ANNIVERSAIRE

mémorial du Général de Gaulle

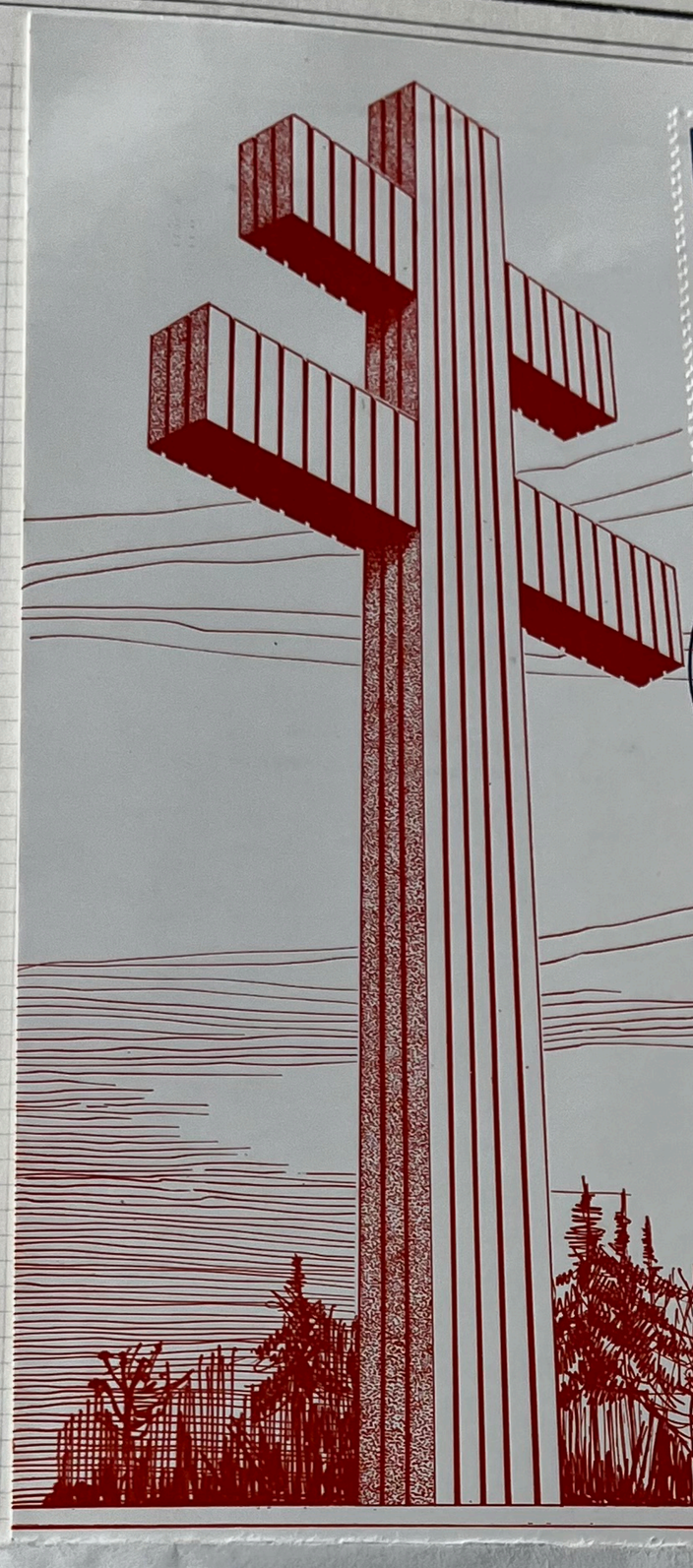

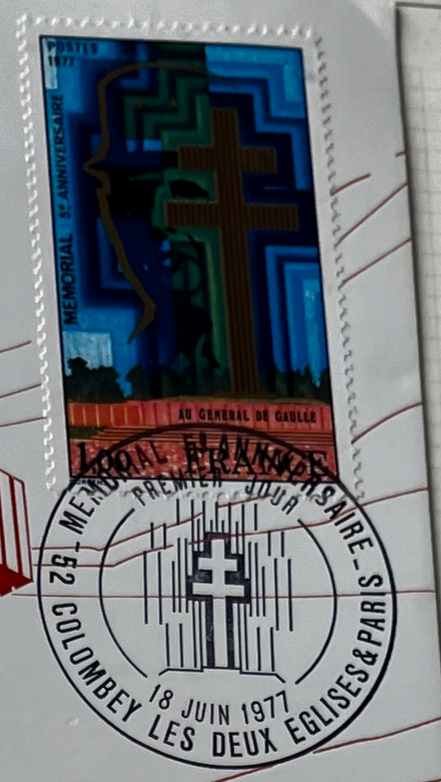

INSTITUT CHARLES DE GAULLE

MEMORIAL
5e ANNIVERSAIRE

Commission du Mémorial
5, rue de solférino 75007 Paris

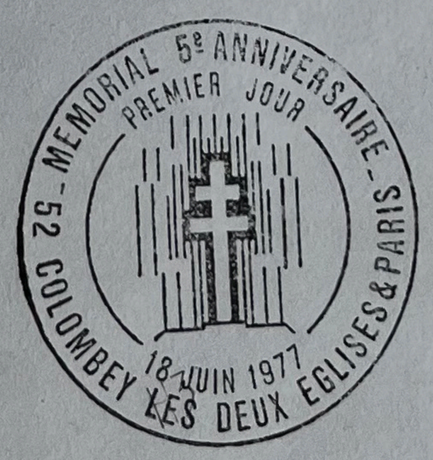



Mr Chantal Robert
Rue Nationale
13115 Saint Paul lez Durance





IN MEMORIAM
GENERAL CHARLES DE GAULLE
1890–1970

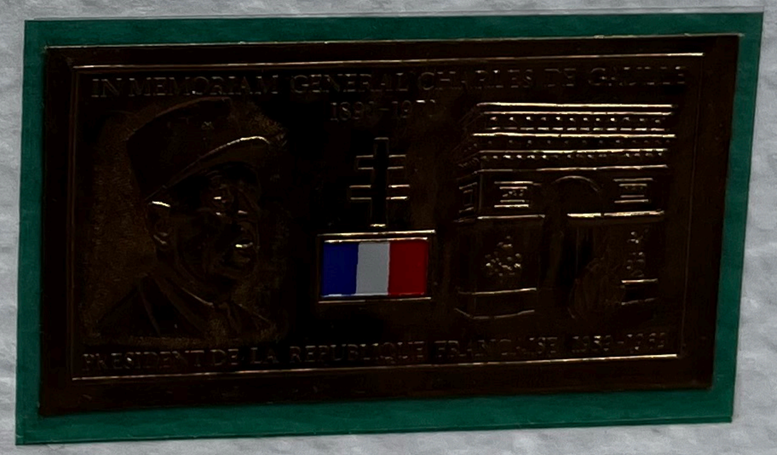

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
1959–1969

№ 32628

Tirage limité
Timbre frappé sur or battu 23 carats


UMM AL QIWAIN
POSTAGE DIRHAMS 5
CHARLES DE GUALLE 1890-1970
أم القيوين بريد درهم ٥


UMM AL QIWAIN
POSTAGE DIRHAMS 15
CHARLES DE GUALLE 1890-1970
أم القيوين بريد درهم ١٥


UMM AL QIWAIN
AIRMAIL RIYALS 5
CHARLES DE GUALLE 1890-1970
أم القيوين بريدجوي ٥ ريالات


LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE
PATRIAM SERVANDO
VICTORIAM TUUM


UMM AL QIWAIN
POSTAGE DIRHAMS 10
CHARLES DE GUALLE 1890-1970
أم القيوين بريد درهم ١٠


UMM AL QIWAIN
POSTAGE DIRHAMS 20
CHARLES DE GUALLE 1890-1970
أم القيوين بريد درهم ٢٠


UMM AL QIWAIN
POSTAGE DIRHAMS 25
CHARLES DE GUALLE 1890-1970
أم القيوين بريد درهم ٢٥

Le Président Charles De Gaulle, 1890 - 1970









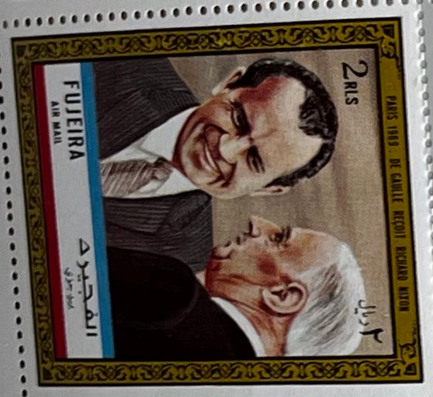























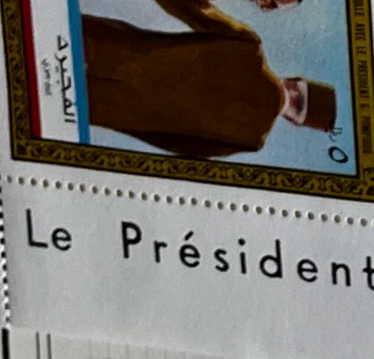

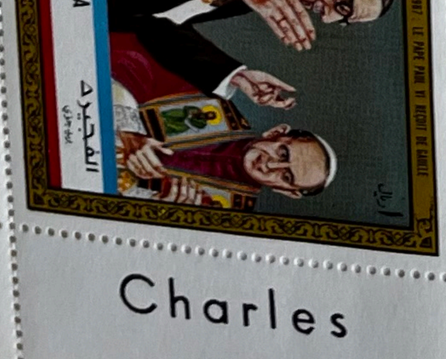

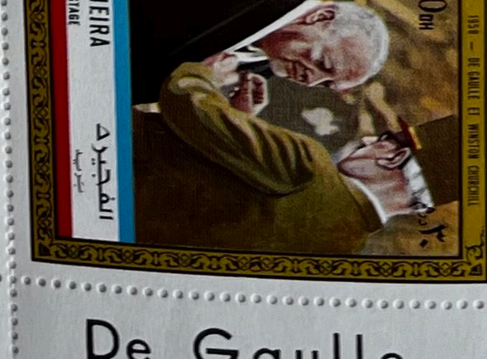



Le Président Charles De Gaulle, 1890 - 1970


REPUBLIQUE FRANÇAISE
25 F CFA
GENERAL DE GAULLE - JUIN 1940
REPUBLIQUE FRANÇAISE
25 F CFA
GENERAL DE GAULLE BRAZZAVILLE 1944
HOMMAGE
AU
GENERAL DE GAULLE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
25 F CFA
GENERAL DE GAULLE - PARIS 1944
REPUBLIQUE FRANÇAISE
25 F CFA
1890 GENERAL DE GAULLE 1970


DE GAULLE MEMORIAL
AIRMAIL
1·5
RIYAL
R.A.K. AL KHAIMA





HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

A L'OCCASION DE LA VISITE OFFICIELLE A PARIS (NOVEMBRE 1967) DU GÉNÉRAL CH. SOGLO PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

IMPRIMERIE DES TIMBRES-POSTE-PARIS


CINQUANTENAIRE

Timbres de Bienfaisance des P.T.T.

1944-45.- Dent 13. Les Sinistrés.

Dessin et gravure de R. Serres




JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE

JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE


JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
JE FAIS A LA FRANCE
LE DON DE MA PERSONNE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE
GARDEZ VOTRE CONFIANCE
DANS LA FRANCE ÉTERNELLE

QUITTANCE
DIMENSION
FISCAL

L'affranchissement fiscal

FRAN.

Jeudi enregistré à Orbec Bon quatre vingt dix neuf centimes
quatre feuilles trois actes Un feuillet double Mots. Approuvés
Notaire soussigné a délivré en Papier timbré sur Ligne
dudit Jugement et tous les Actes qui y sont relatés
pour légalisation = et devant Lui Notaire Royal soussigné
Lesquels Nous avons dûment Lecture dudit Jugement
Ce requérant Nous avons délivré les dits Jugement et
Procès verbal pour servir et valoir ce que de droit qu'ils
appartiendra en Tête desquels Nous avons mis notre
Seing ordinaire. Fait à Orbec les jour mois et an
susdits.

Collationné

Copie
Pr. Leduc Jean Baptiste
Mercator propre
a St. Paul

Angne Collationné
été par les parts


CONTRIBUTIONS
INDIRECTES.


DROITS RÉUNIS.
DIX CENTIMES

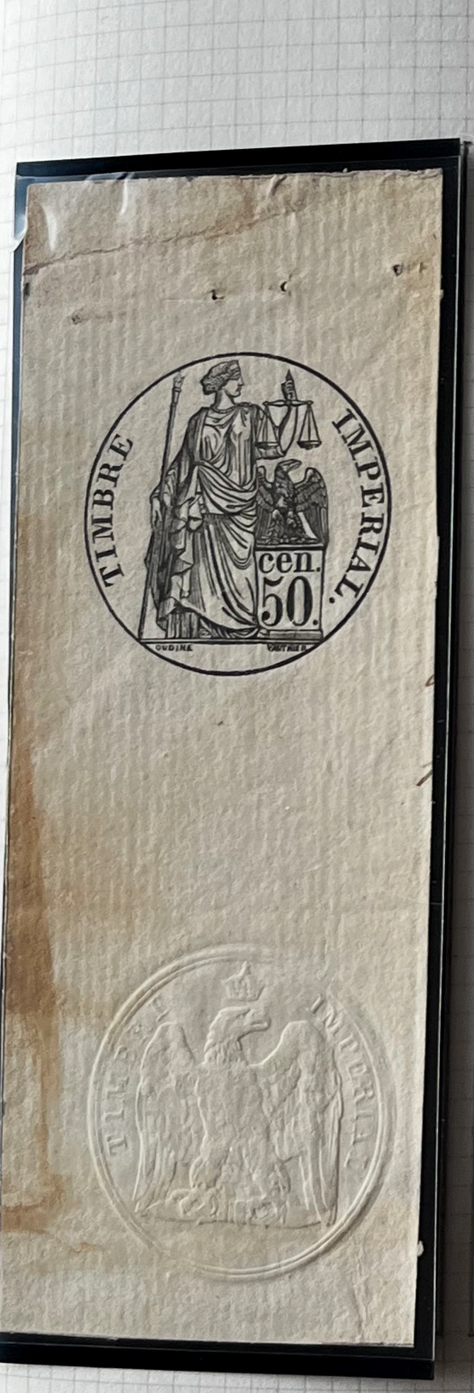
TIMBRE IMPERIAL.
cen. 50.

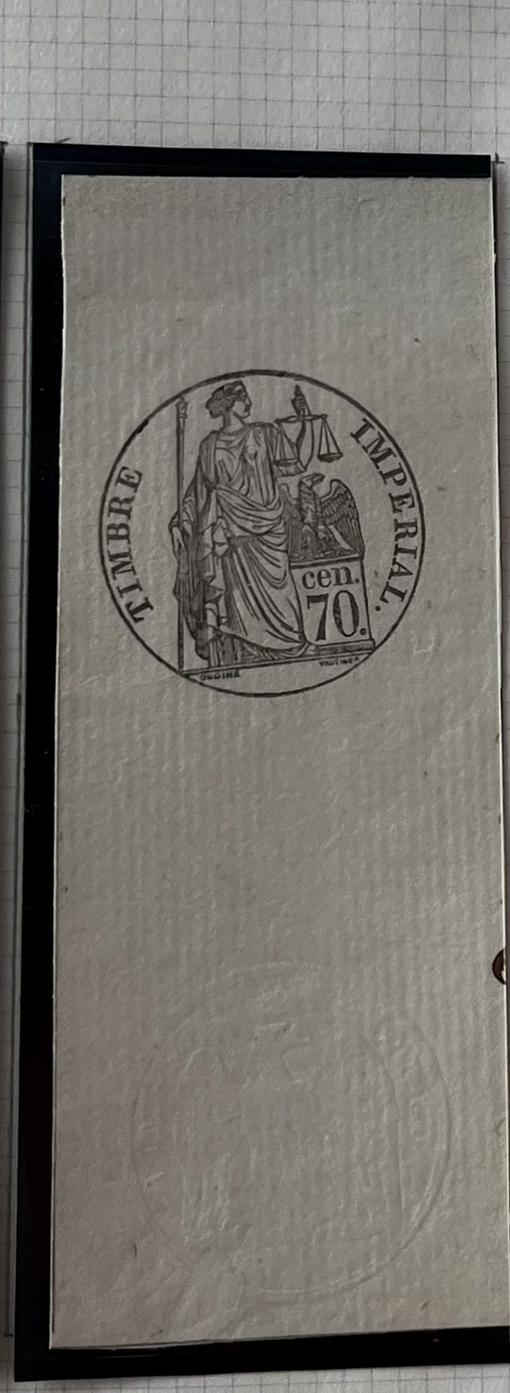
TIMBRE IMPERIAL.
cen. 70.


TIMBRE IMPERIAL.
1F. 25c.

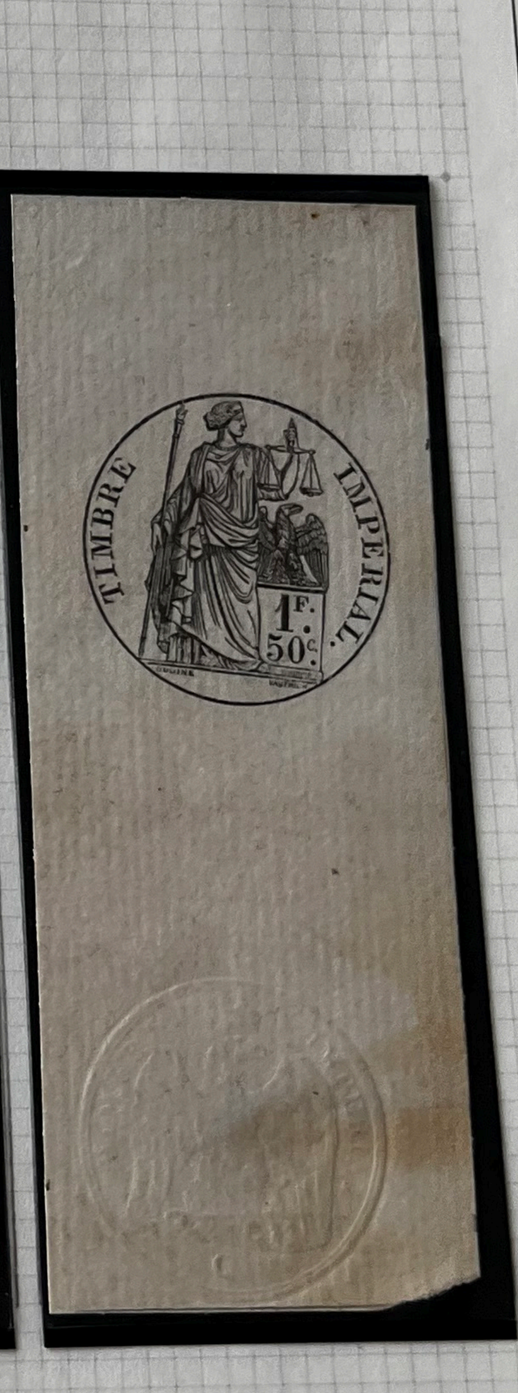
TIMBRE IMPERIAL.
1F. 50c.







Cie
No 01 472
4-1937.

A.D. 405. 1934

à Monsieur le Conseiller —
d'état préfet du département des —
Bouches du Rhône.

Monsieur

Jean Louis Casimir Castellan ancien
Notaire Royal à Aix y demeurant et —
domicilié Rue des Champs N°. 5, Comme
tuteur Nommé à l'interdiction de M^r
le Marquis Auguste François Joseph de
thomassin S^t. paul, a l'honneur de Vous
exposer qu'il vient d'apprendre que le
Conseil Municipal de la Commune de
S^t. paul, a proposé Comme objet a —
ajouter au tarif de l'octroi, un droit
Sur les farines dont la perception —
frustreroit les interêts de M^r. de S^t. paul.
il Sera facile de démontrer le —
préjudice qui éprouveroit M^r. de S^t. paul
de Cette Mesure.
M^r. de S^t. paul possede les Seuls —
Moulins à farine qui existent à S^t. paul,
ils ne Servent pas Seulement à Moudre —
les Grains qui S'y Consomment, Mais —
Encore Ceux des Villages Environnans et
des Bastides au loin.
L'etablissement d'un pareil impôt
éloigneroit les Etrangers qui viennent
Moudre là, soit pour éviter le droit
S'ils y etoient Soumis, ce qui ne peut etre,


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
cen. 10
SEINE


DE 100. F. A 200.
LOI
cen. 10.

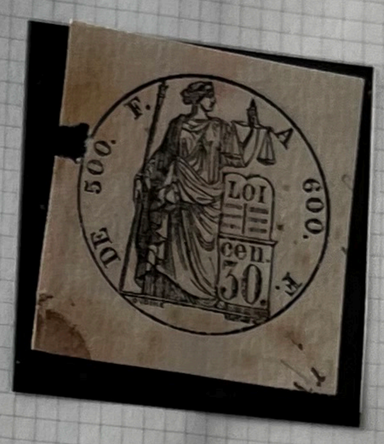
DE 500. F. A 600.
LOI
cen. 30.


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
F. 6.
40


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
F. 8.
75


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
F. 11.
75


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
F. 11.
75
ANQUE NATIONALE P


REPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
3F
60c

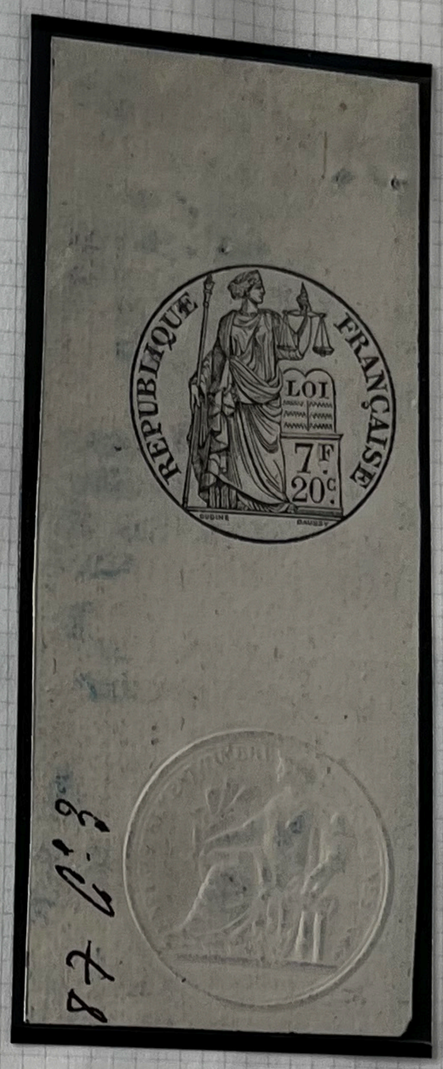
REPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
7F
20c


REPUBLIQUE FRANÇAISE
2 MES 10
EN SUS
cen.
50

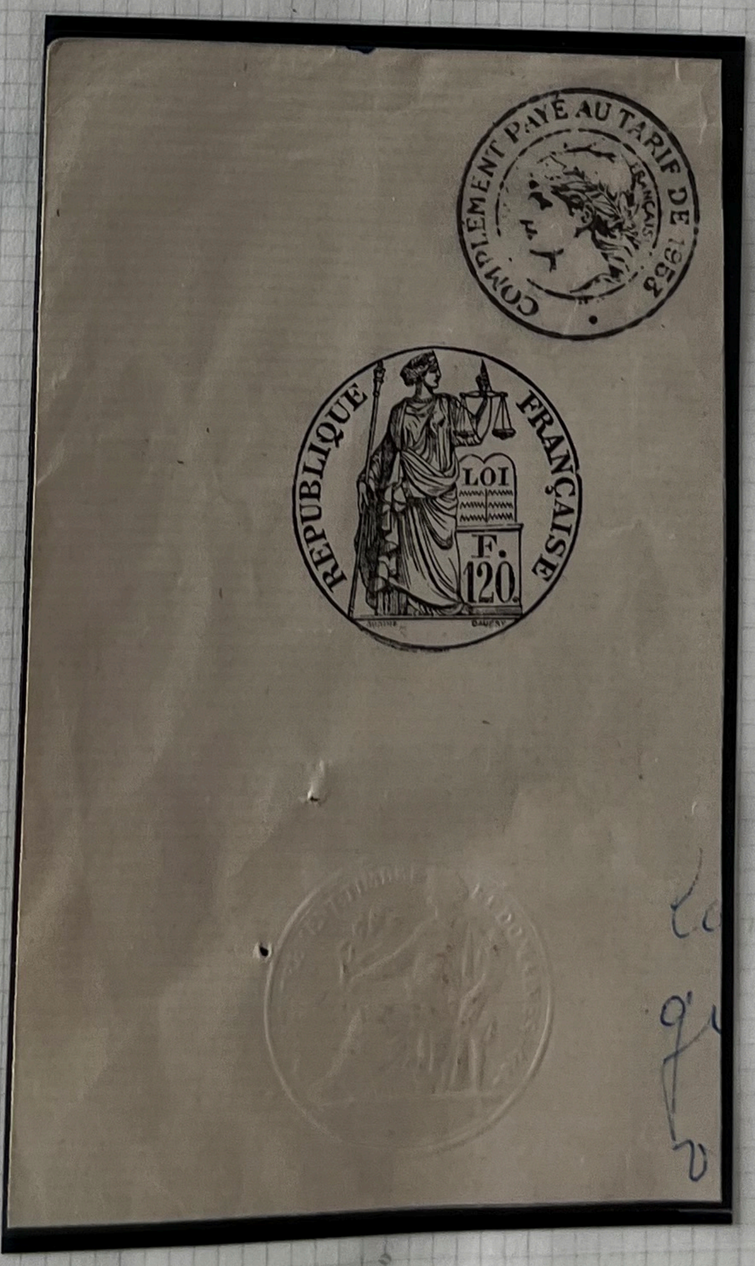
COMPLÉMENT PAYÉ AU TARIF DE 1953
REPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
F.
120


REPUBLIQUE FRANÇAISE
LOI
F.
20

HE 25074





FISCAUX

Article d'Argent N° 1 20 c Bleu	350
Dimention N° 6 en 50 c bleu	500
Dimention type 6 - 20 c vert	500
Dimention type 6 - 20 c rouge	500
Effets N° 345 - 5 c non dent.	500
Quittance N° 1 - 10 c violet non émis	500
Quittance N° 1 - 10 c rouge fond de sur.	750
Quittance N° 1 - 10 c vert fond de sur.	750
Quittance N° 4 - non émis surch. épreuve	500
Quittance N° 11 non dentelé	250

QUITTANCE - DIMENSION



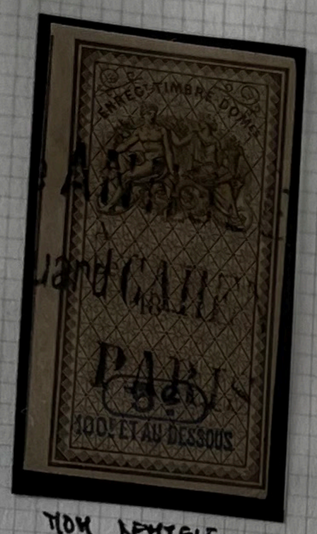

TIMBRE DENTELÉ



DENTELÉ



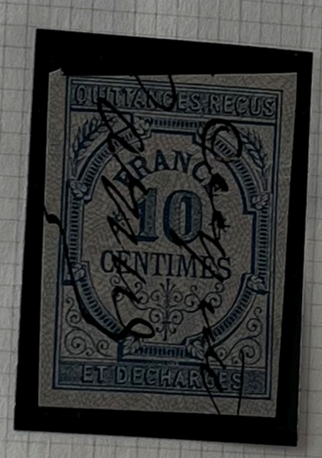



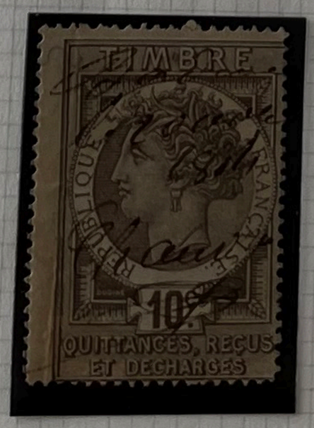



1817

Tarif paté.

Justice de paix du Canton de Fiennes





1900 - 1910 QUITTANCES

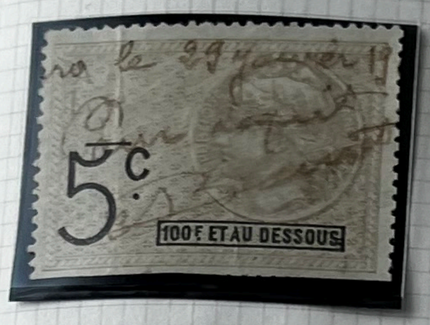











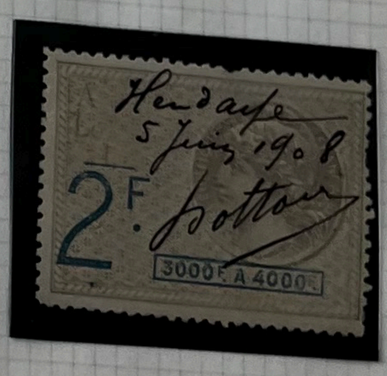

EFFETS NEGOCIABLES







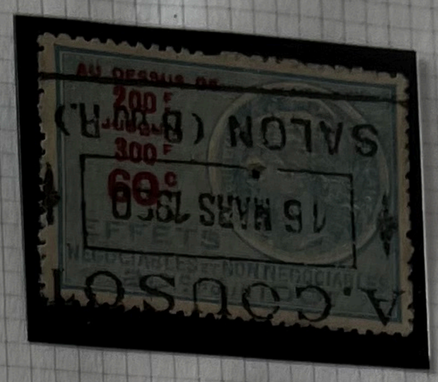
A.COUSOT
SALON (B.-A.)
15 MARS 1950
60c
200 F
300 F

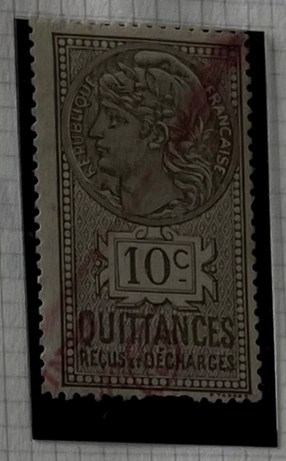
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
10c
QUITTANCES
REÇUS ET DÉCHARGES

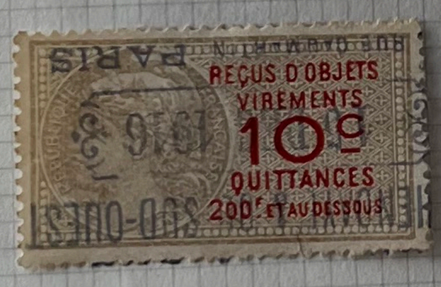
REÇUS D'OBJETS
VIREMENTS
10c
QUITTANCES
200F ET AU DESSOUS

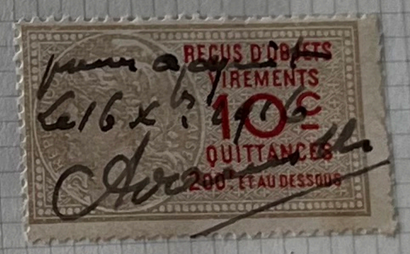
REÇUS D'OBJETS
VIREMENTS
10c
QUITTANCES
200F ET AU DESSOUS


QUITTANCES
100F ET AU DESSOUS
25c
REÇUS D'OBJETS


QUITTANCES
30c
AU DESSUS DE 500F
JUSQU'A 1000F
13 DEC
Rue du Helder

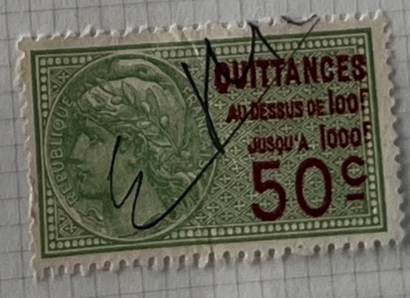
QUITTANCES
AU DESSUS DE 100F
JUSQU'A 1000F
50c

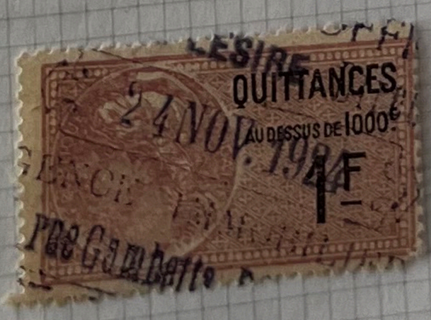
QUITTANCES
AU DESSUS DE 1000F
24 NOV. 1944
1F











D.A

VALEUR EN CENTIMES



10c





25c









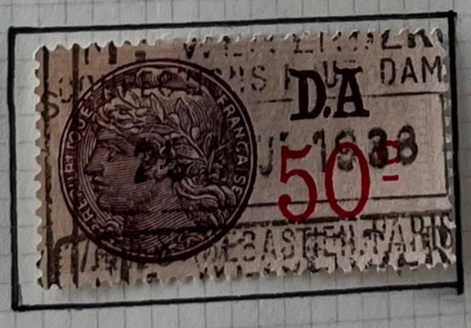

55c



65c

70c





85c



95c

D.A

VALEUR EN FRANC





1f,40

1f,50



2f,20



FISCAL

VALEUR EN CENTIMES
COULEUR ROUGE



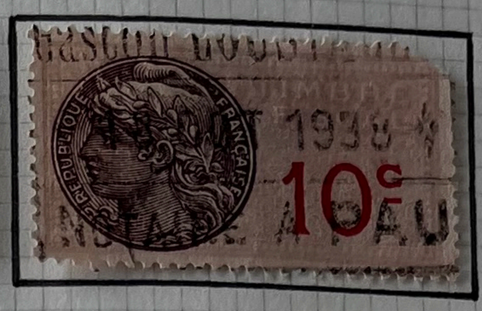



20c

25c



35c

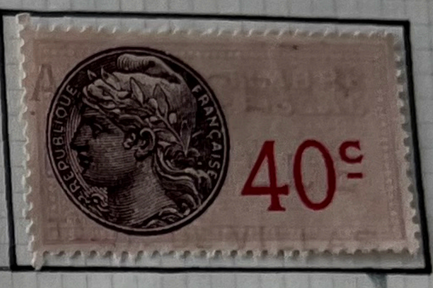

45c

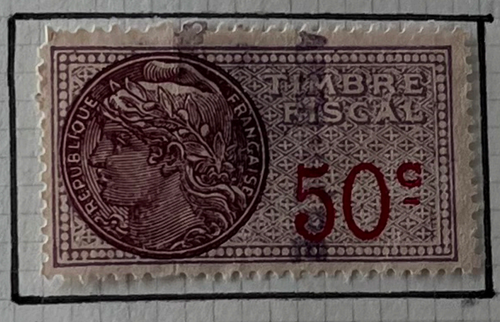

55c

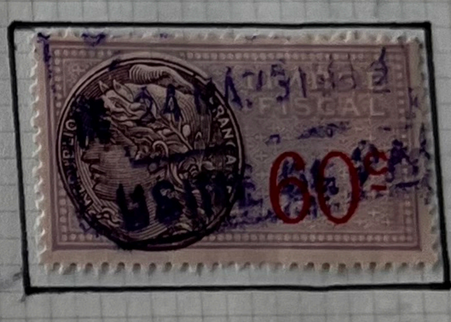

65c

70c



80c

85c

90c

95c

FISCAL

VALEUR EN FRANCS

COULEUR ROUGE



1f,10

1f,20

1f,30

1f,10



2f



4

5

6





12



14







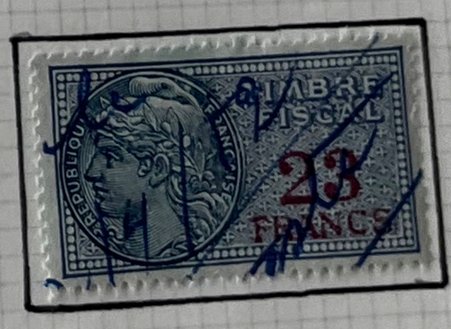





35











FISCAL

VALEUR EM CENTIMES
COULEUR BLEUE



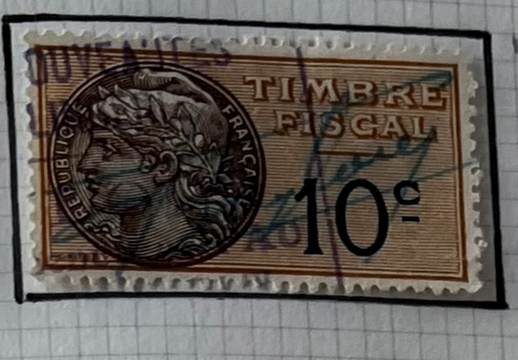















50c

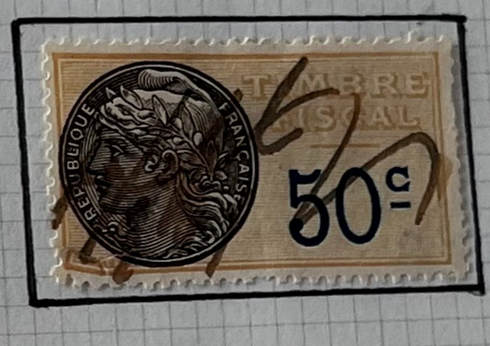



60c

65c

75c

80c

85

90

95

FISCAL

VALEUR EN FRANCS

COULEUR BLEUE









































PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DÉPOTS ET ENVOIS DE FONDS.

Comptes de cheques (a vue). — Comptes courants.
Dépôts à échéance fixe.
Envois de fonds en France et à l'Étranger. — Chèques directs et virements. — Paiements télégraphiques.
Lettres de crédit pour voyages.

OPÉRATIONS DE CHANGE.

Achat et vente de monnaies étrangères.

BOURSE. — TITRES.

Ordres de Bourse.
Souscription à toutes émissions et augmentations de capital. — Bons de la Défense Nationale.
Opérations diverses sur titres :
Conversions, transferts et mutations. — Encaissement de titres amortis. — Renouvellement de feuilles de coupons. — Echanges. — Dépôts ou retraits de titres dans les Banques ou Compagnies. — Versements et libérations, etc.
Garde de titres.
Service de garantie contre les risques de remboursement au pair et de non vérification des tirages.

COUPONS.

Paiement et escompte de coupons et de titres remboursables.

COFFRES-FORTS.

Tarif fixe d'après les dimensions des compartiments et la durée de leur utilisation.

GARDE DE COLIS PRÉCIEUX.

PORTEFEUILLE.

Escompte et encaissement d'effets de commerce. — Recouvrement de factures, quittances, reçus.

OPÉRATIONS SUR MARCHANDISES.

Avances sur marchandises et sur connaissements.
Crédits documentaires. — Cautions.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS ET COMMERCIAUX.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède un très grand nombre d'agences et bureaux en France et en Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc), une Agence à Londres et des correspondants sur les places du monde entier.

BANQUES AFFILIÉES

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BANQUE ET DE DÉPOTS
(Bruxelles — Charleroi — Anvers Ostende)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE POUR L'ÉTRANGER & LES COLONIES
Espagne (Barcelone et Valence)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE
(Strasbourg - Colmar - Mulhouse Metz - Francfort - Mayence - etc.)

BANQUE FRANÇAISE DE SYRIE
(Beyrouth - Damas - Alep)

FISCAUX

NOUVELLES VALEURS EN SURCHARGE



C.F.S.



FISCAL

VALEUR EN NOUVEAUX FRANCS















